brossard

RÈGLEMENT NUMÉRO REG-7

RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES TARIFICATIONS POUR DIVERS SERVICES RENDUS PAR LA VILLE

ATTENDU QUE l'article 244.1 de la Loi sur la fiscalité municipale permet aux municipalités d'établir des tarifs pour financer, en tout ou en partie, ses biens, services ou activités;

ATTENDU QUE ces tarifs peuvent consister en un prix exigé de façon ponctuelle ou sous forme d'abonnement pour l'utilisation d'un bien ou d'un service ou pour le bénéfice retiré d'une activité;

ATTENDU QUE la Ville entend financer certains de ses services et activités par le biais de tarif;

ATTENDU que les dispositions de l'article 2 du décret 10-2006 du 17 janvier 2006, le règlement n'a pas à être précédé d'un avis de motion;

ATTENDU qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

QU'À SA SÉANCE DU 18 AVRIL 2006, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

CODIFICATION ADMINISTRATIVE

1. Lorsqu'une personne ou organisme bénéficie d'une activité organisée par la Ville ou d'un service rendu par la Ville ou utilise un bien de la Ville, cette dernière peut exiger un tarif pour financer, en tout ou en partie, ces activités, services ou biens;

2. Le tarif exigé doit être celui indiqué relativement à l'activité, le service ou le bien concerné, dans le document intitulé « grille de tarification 2006 », lequel document apparaît en annexe « A » du présent règlement;
   [REG 7-028; art. 1 (2019-01-01) Tarification 2019 (Section 4 – Loisirs 2019 entre en vigueur le 2018-12-07)]
   [REG 7-029; art. 1 (2019-02-26) Modification à la tarification 2019 pour les sections de mariage, de l'urbanisme et des loisirs]

3. Les tarifs exigés pour les locations d'espaces intérieurs aux associations de quartier (A.R.J.B., L.N.D.B., L.S.A.B.) pour la période de septembre 2005 à août 2009 sont ceux indiqués en annexe « B » du présent règlement;

4. Le présent règlement abroge le règlement 1204 et ses amendements.

5. Le présent règlement entre en vigueur rétroactivement au 1er janvier 2006.

Fait et passé en la Ville de Brossard, ce 18 avril 2006.

Le Maire,

Jean Marc Pelletier

Le Greffier adjoint,

Diane Lebrun

NOTE : Ce document constitue une codification administrative et n'a aucune valeur légale. Elle a été confectionnée dans le seul but de faciliter la lecture quant à la compréhension des textes réglementaires applicables. Seul le règlement original ainsi que ses amendements ont une valeur légale.

À titre indicatif, la référence utilisée dans le texte désigne le numéro du règlement modificateur, l'article apportant la modification et la date d'entrée en vigueur de la modification concernée, entre parenthèse. Bien que la référence soit indiquée à la fin de l'article concerné, elle vise toutes les modifications apportées audit article.

La présente codification comprend le règlement suivant :

REG-7-028	(2019-01-01) (Section 4 – Loisirs 2019 le 2018-12-07)
REG-7-029	(2019-02-26)

Codification administrative mise à jour le 11 mars 2019.

GRILLE DE TARIFICATION 2019

RÈGLEMENT REG-7-028

ANNEXE A

Direction des finances
Document préparé par la division des revenus

Version Octobre 2018

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Administration générale	3
Bibliothèque	4
Divers	6
Loisirs	
Loisirs	8
CSMV	13
Inscriptions	15
Travaux publics	
Environnement, parcs et bâtiments	21
Fournitures, véhicules et équipements	22
Main-d'œuvre	27
Génie	30
Urbanisme	31

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
FRAIS D'ADMINISTRATION					
Frais d'administration ajoutés aux coûts facturés pour les réparations, dommages et services rendus par la Ville			15%, jusqu'à concurrence de 150,00 $/événement (sauf exception)	O	O
Frais pour chèque ou prélèvement préautorisé non encaissable		Article 478.1 Loi sur les cités et villes	13,04 $	O	O
Frais pour retrait ou correction de chèque postdaté	Sans frais dans les cas de vente de propriété, décès, transfert de compte à la suite de la fermeture d'une succursale bancaire		6,50 $	E	E
Frais pour envoi certifié ou recommandé	Frais applicables lors de la procédure de vente pour non-paiement de taxes ou lors de la collection des comptes à recevoir		Selon le tarif en vigueur de Postes Canada	O	O
TAXES DE VENTE					
TPS	Taxe sur les produits et services	Loi sur la taxe d'accise d'accise	Selon le taux en vigueur de la Loi (5% au moment de l'adoption du règlement)		
TVQ	Taxe de vente provinciale sur les biens et services	Loi sur la taxe de vente du Québec	Selon le taux en vigueur de la Loi (9,975% au moment de l'adoption du règlement)		

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 2 - BIBLIOTHÈQUE

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
ABONNEMENT					
N.B. : l'abonnement à la bibliothèque est sans frais pour les employés de la Ville de Brossard et les jeunes étudiants qui fréquentent une école de Brossard					
Abonnement bibliothèque - résidant / plateforme B-CITI			gratuit		
Abonnement bibliothèque - non-résidant / plateforme B-CITI			86,78 $	O	O
Impression de carte			gratuit		
AMENDES					
Livre, livre sonore, CD musique, DVD, vidéo en retard	Section *adulte*		0,15 $/jour/doc.	E	E
			7,00 $ max/doc.	E	E
	Section *jeune*		0,05$/jour/doc.	E	E
			1,00$ max/doc.		
Prêt entre bibliothèques (P.E.B.)			0,50 $/jour/doc.	E	E
			7,00 $ max/doc.	E	E
Revue en retard	Section *adulte*		0,15 $/jour/doc.	E	E
			1,00 $ max/revue	E	E
	Section *jeune*		0,05$/jour/doc.	E	E
			1,00$ max/doc.		
Frais administratifs dernière étape avis de retard	Tous		5,00 $/dossier + amendes prévues	E	E
REMPLACEMENT, PERTE OU BRIS					
Document perdu ou inutilisable car trop endommagé	Tous		prix doc. + 4,35$	O	E
Dommage à un document	Bris mineur		1,74 $	O	O
	Bris majeur (perte de valeur importante)		5,22 $	O	O
PARC PUBLIC INFORMATIQUE					
Impression et photocopie	Noir et blanc		0,13 $/page	O	O
	Couleur		1,00 $/page	O	O
	Microforme		0,13 $/page	O	O
FAB LAB	Intégration d'une tarification "non-membres" pour l'ensemble des éléments du FAB LAB, à l'exception des éléments gratuits.				
Impression 3D filament			membre : 0,09 $/gr	O	O
			non-membre : 0,26 $/gr		
Impression 3D résine			membre : 0,22 $/gr	O	O
			non-membre : 0,65 $/gr		
Vinyle autocollant			membre : 0,04 $/cm	O	O
			non-membre : 0,13 $/cm		
Vinyle transfert thermique			membre : 0,17 $/cm	O	O
			non-membre : 0,52 $/cm		
Pressage à chaud			gratuit	O	O
Chandail à manches courtes			membre : 4,35$/unité	O	O
			non-membre : 13,05 $/unité		
Entoilage			membre : 0,04 $/cm	O	O
			non-membre : 0,13 $/cm		
Gravure et découpe laser			membre : 0,87 $/minute	O	O
			non-membre : 2,61 $/minute		
Fraiseuse à commande numérique (CNC)			gratuit	O	O
Contreplaqué de merisier russe (1/4" x 15" x 30")			membre : 4,35 $/unité	O	O
			non-membre : 13,05 $/unité		
Contreplaqué de merisier russe (1/8" x 15" x 30")			membre : 4,35 $/unité	O	O
			non-membre : 13,05 $/unité		
Plastique (plastification)			membre : 0,09 $/gr	O	O
			non-membre : 0,26 $/gr		

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 2 - BIBLIOTHÈQUE

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Épinglette			membre : 0,43 $/unité non-membre : 1,30 $/unité	O	O
Épinglette aimantée			membre : 0,87 $/unité non-membre : 2,61 $/unité	O	O
Accueil de groupes scolaires d'écoles hors territoire (1)			200,00	O	O
DIVERS					
Vente de sac réutilisable	Tous		1,00 $	O	O
Vente d'écouteurs individuels	Tous		2,18 $	O	O
Prêt entre bibliothèques	Tous		coût réel de l'emprunt	O	O

Salle d'animation : La salle d'animation de la bibliothèque répond dans un premier temps au besoin de la bibliothèque. Elle offre très peu de périodes de disponibilité. Cependant, cette salle fait exceptionnellement l'objet de demandes externes d'utilisation. Conditionnellement à sa disponibilité et dans le respect de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes, la Direction de la bibliothèque en permet le prêt ou la location. Elle se réfère alors à la Politique et à la grille de tarification prévue par la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire pour les salles sous sa gouverne.

(1) L'école internationale située à Greenfield Park est considérée comme étant sur le territoire tenant compte qu'un groupe nombre de Brossardois y poursuivent leurs études)

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 3 - DIVERS

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Les demandes d'accès à des documents sont régies par la loi. Ces tarifs suivent l'indexation d'un décret publié annuellement dans la gazette officielle.					
PHOTOCOPIE, COPIE DE RAPPORT, CERTIFICAT, BOUTONNIÈRE, ETC.					
Certificat de toute nature	Service donné aux résidants seulement		5,00 $/unité	E	E
Assermentation (document à remplir)	Service donné aux résidants seulement		5,00 $/unité	E	E
Assermentation (aucun document à remplir)	Service donné aux résidants seulement		1,00 $/unité	E	E
Reproduction d'une page provenant de photocopieur, imprimante, microfilm, microfiche	8,5" x 11" ou 8,5" x 14"	Règlement frais exigibles	0,39 $/page	E	E
Rapport financier (MAMOT)		Règlement frais exigibles	3,20 $	E	E
Budget de l'année (MAMOT)			3,20 $	E	E
Page dactylographiée ou manuscrite	8,5" x 11" ou 8,5" x 14"	Règlement frais exigibles	3,90 $/page	E	E
Liste des contribuables ou résidants		Règlement frais exigibles	0,01 $/nom	E	E
Boutonnière avec sigle ou armoiries			3,50 $	O	O
Confirmation d'encaissement			2,00 $/confirmation	E	E
Réimpression à partir du système, d'une copie, d'une facture (taxe, biens et services, droit de mutation, etc.)			5,00 $ pour l'année en cours 5,00 $ pour les années antérieures	E E	E E
Impression d'un état-compte			5,00 $	E	E
Relevé de taxes d'une propriété (confirmation de taxes) - Plateforme Immonet web ACCEO Solution	Utilisateurs réguliers (notaires) Informations privées		20$/ Frais d'ouverture de dossier 60 $/consultation	O O	O O
	Utilisateurs réguliers (commercial) Informations publiques		0$/Frais d'ouverture de dossier 2,15 $/consultation	O O	O O
Relevé de taxes d'une propriété (confirmation de taxes) - par télécopieur	Utilisateurs (notaires)		75,00 $/relevés	E	E
Décalque vinyle ou renversé avec sigle			0,35 $ 2,30 $ la douzaine	O O	O O
Reproduction de microfilm	Bobine 16 mm	Règlement frais exigibles	39,50 $	E	E
	Bobine 35 mm	Règlement frais exigibles	62,00 $	E	E
Reproduction de disquette, CD ou DVD	Tous formats	Règlement frais exigibles	16,00 $	E	E
Reproduction transcription renseignements informatisés nécessitant lecture et traitement par ordinateur		Règlement frais exigibles	0,50 $/seconde minimum 20 secondes maximum 500 secondes	E	E
Plan général des rues ou autres plans		Règlement frais exigibles	3,90 $	O	O
Soumissions	Cahier des charges générales		50,00 $	O	O
	Devis spécial municipal		50,00 $ et plus	O	O
Règlement - copie papier		Règlement frais exigibles	0,39 $/page - maximum 35,00 $	E	E
Règlement - fichier électronique	Zonage chapitres 1, 2, 3 et 4		50,00 $	E	E
	Zonage compilation administrative		50,00 $	E	E
	Autres règlements et amendements		5,00 $	E	E

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 3 - DIVERS

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
MARIAGE CIVIL ET UNION CIVILE					
Célébration de mariage civil et union civile par le maire ou un représentant de la municipalité *(Les droits perçus par le maire ou un représentant de la municipalité le sont pour le compte de la municipalité - art. 376 du Code Civil du Québec)*	À l'hôtel de ville *(Le tarif de location de la salle du conseil doit être ajouté à ce tarif)*	Règlement tarif frais judiciaires	275,00 $	O	O
	Sur le territoire de la municipalité mais à l'extérieur de l'hôtel de ville	Règlement tarif frais judiciaires	366,00 $	O	O
Location de la salle du conseil pour célébration de mariage civil et union civile	(La location inclut les frais de conciergerie)		260,00 $	O	O
LICENCE, GARDE ET DISPOSITION D'ANIMAL					
Licence de chien	Avec preuve de stérilisation		25,00 $	E	E
	Sans preuve de stérilisation (1)		35,00 $	E	E
	Avec preuve de stérilisation et micropuçage		20,00 $	E	E
	Chien guide		gratuit		
	Licence perdue avec preuve de paiement		10,00 $	E	E
Licence de chat	Avec preuve de stérilisation		15,00 $	E	E
	Sans preuve de stérilisation (1)		20,00 $	E	E
	Avec preuve de stérilisation et micropuçage		gratuit		
	Licence perdue avec preuve de paiement		10,00 $	E	E
Frais de garde pour tout animal capturé par le contrôleur animalier de la Ville			25,24 $ par jour	E	E
Expertise sur le comportement animal	Recommandations sur les mesures à prendre relativement à l'animal		472,44 $ + 15%	E	E
Annulation d'un rendez-vous pour une expertise sur le comportement animal	Annulation d'un rendez-vous à moins de 48 heures d'avis		262,47 $ +15%	E	E
Frais d'euthanasie d'un animal	Chat, chien ou autre animal (15 kg et moins)		63,10 $	E	E
	Chat, chien ou autre animal (plus de 15 kg)		91,83 $	E	E

(1) N'est pas soumis à l'exigence de faire stériliser si l'animal est âgé de moins de 6 mois ou de 10 ans et plus. Si la stérilisation est proscrite par un vétérinaire pour des raisons de santé de l'animal. Si le chat est enregistré auprès de l'Association féline

RÉCUPÉRATION DES BIENS SUITE À UNE ÉVICTION					
Transport et entreposage des biens			selon le coût réel + frais d'administration 15%	E	E
CARTE DE CITOYENS ET DE PARTICIPATION					
B-CITI		**Résidant**	**Non-résidant**		
Abonnement B-CITI loisir +bibliothèque individuel (avec servicarte) *		gratuit			
Abonnement B-CITI loisir + bibliothèque famillial (avec servicarte)*		gratuit			
Abonnement B-CITI loisir + bibliothèque individuel (pour un nouvel abonné sans servicarte) **		gratuit	s.o.		
Abonnement B-CITI loisir + bibliothèque famillial (pour un nouvel abonné sans servicarte) **		gratuit	s.o.		
Abonnement/renouvellement B-CITI loisir individuel		s.o.	43,49 $/an	O	O
Impression de carte		4,35 $	4,35 $	O	O
Renouvellement annuel individuel B-CITI en ligne		4,35 $	s.o.	O	O
Renouvellement annuel familial B-CITI en ligne		8,70 $	s.o.	O	O
Renouvellement annuel individuel B-CITI en personne		8,70 $	s.o.	O	O
Renouvellement annuel familial B-CITI en personne		17,39 $	s.o.	O	O

Pour les citoyens ayant une servicarte valide, la date de renouvellement est conservée. À l'échéance, des frais de renouvellement seront exigés annuellement.

***** Pour les citoyens sans servicarte, seul le tarif de renouvellement est exigible lors de l'adhésion.***

GRILLE DE TARIFICATION - SECTION 4 - LOISIRS 2019

SECTION 4.1 LOCATION ET SERVICES

SUJET	RÉF. (Ville) *	TARIF (excluant les taxes)						
		Organisme local (gratuit pour enfants et aînés - activité régulière) [4]	Organisme régional	Organisme externe	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
					Résidant	Non-résidant		
ARÉNA ET TERRAINS SPORTIFS INTÉRIEURS								
ARÉNA MICHEL-NORMANDIN								
Patinage libre - Hockey libre								
Avec abonnement B-CITI loisir - peu importe le jour et l'âge					gratuit	gratuit		
Sans abonnement B-CITI loisir - peu importe le jour et l'âge					3,53 $	3,53 $	O	O
Heures de glace - Septembre à avril inclusivement		[5]						
Lundi au vendredi de 0 h à 18 h, samedi et dimanche de 0 h à 6 h	*	62,59 $/h	62,59 $/h	93,89 $/h	93,89 $/h	117,36$ /h	O	O
Lundi au vendredi de 18 h à 24 h, samedi et dimanche de 6 h à 24 h		115,53$ /h	115,53$ /h	168,07$ /h	168,07$ /h	210,66$ /h	O	O
Salle de réunion de septembre à août (réservation précédant ou suivant une réservation de patinoire)		gratuit	20,33 $/h	30,49 $/h	30,49 $/h	30,49 $/h	O	O
Heures de glace - Mai à août (avec ou sans glace)	*	[5]						
Toutes les heures		62,59 $/h	62,59 $/h	93,89 $/h	93,89 $/h	117,36$ /h	O	O
COMPLEXE SPORTIF BELL								
Terrain de soccer intérieur (heures prévues à l'entente)	*	33,25 $/h	33,25 $/h	49,89 $/h			O	O
Glace (heures prévues à l'entente)		[5]						
Lundi au vendredi de 0 h à 18 h, samedi et dimanche de 0 h à 6 h	*	62,59$/h	62,59 $/h	93,89 $/h			O	O
Lundi au vendredi de 18 h à 24 h, samedi et dimanche de 6 h à 24 h		115,53$ /h	115,53$ /h	168,07$ /h			O	O
Patinage libre								
Avec abonnement B-CITI loisir - peu importe le jour et l'âge	*				gratuit	gratuit		
Sans abonnement B-CITI loisir - peu importe le jour et l'âge					3,55 $	3,55 $	O	O
Patinoires extérieures (établissement scolaire seulement) [3]					18,01 $ /h		O	O
TERRAINS SPORTIFS EXTÉRIEURS								
TENNIS MICHEL-NORMANDIN ET VICTORIN								
Tennis extérieur avec abonnement B-CITI loisir								
Lundi au vendredi de 8 h à 17 h - simple et double					gratuit			
Lundi au vendredi de 17 h à 23 h - simple / fin de semaine de 8 h à 23 h - simple					2,66 $/h/pers.		O	O
Lundi au vendredi de 17 h à 23 h - double / fin de semaine de 8 h à 23 h - double					1,77 $/h/pers.		O	O
Abonnement saison - famille					88,71 $		O	O
Abonnement saison - 18 ans et plus					44,35 $		O	O
Abonnement saison - moins de 18 ans					22,17 $		O	O
Tennis extérieur sans abonnement B-CITI								
Lundi au vendredi de 8 h à 17 h simple et double (sans réservation)					gratuit	gratuit		
Lundi au vendredi de 17 h à 23 h - simple / fin de semaine de 8 h à 23 h - simple					4,43$/h/pers	4,43 $/h/pers.	O	O
Lundi au vendredi de 17 h à 23 h - double / fin de semaine de 8 h à 23 h - double					2,66/h/pers	2,66 $/h/pers.	O	O
ÉCOLE SAINTE-CLAIRE								
Tennis extérieur - Tous					gratuit	gratuit		

GRILLE DE TARIFICATION - SECTION 4 - LOISIRS 2019

SECTION 4.1 LOCATION ET SERVICES

SUJET	RÉF. (Ville)	TARIF (excluant les taxes)						
		Organisme local (gratuit pour enfants et aînés - activité régulière) [4]	Organisme régional	Organisme externe	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	*				Résidant	Non-résidant		
PARCS SPORTIFS								
Balle, soccer extérieur, football, volleyball (Sorbonne seulement) [3]								
Avec service (obligatoire pour le synthétique et Illinois)		28,07 $/2 h	28,07 $/2 h	42,12 $/2 h	42,12 $/2 h	51,33 $/2 h	O	O
Avec service (heures additionnelles après les 2 heures minimales)	*	14,05 $/h	14,05 $/h	21,06 $/h	21,06 $/h	25,67 $/h	O	O
Sans service (naturel seulement) 2 heures minimum		4,68 $/2h	4,68 $/2h	7,01 $/2h	7,01 $/2h	7,01 $/2h	O	O
LOCATION DE LOCAUX INCLUANT LA SURVEILLANCE DE BASE								
CENTRE SOCIOCULTUREL								
Salle Brossard								
Activités (montage, démontage et ménage obligatoire avec la location de la salle selon la tarification)		41,58 $/h [6] [7]	41,58 $/h [6] [7]	62,36 $/h	62,36 $/h	62,36 $/h	O	O
Deux heures de préparation gratuites pour les réservations de 5 heures ou plus	*	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit		
Temps supplémentaire pour préparation de la salle		28,68 $/h	28,68 $/h	43,03 $/h	43,03 $/h	43,03 $/h	O	O
Atrium								
Activités (location, ménage, montage, démontage, avec location salle Brossard)	*	gratuit [6] [7]	gratuit [8]	gratuit	gratuit	gratuit		
Activités		16,64 $/h [6] [7]	16,64 $/h [8]	24,95 $/h	24,95 $/h	24,95 $/h	O	O
Salle de danse								
Activités	*	20,33 $/h [6] [7]	20,33 $/h [8]	30,49 $/h			O	O
Atelier d'art								
Activités	*	20,33 $/h [6] [7]	20,33 $/h [8]	30,49 $/h			O	O
CENTRES COMMUNAUTAIRES ET SALLE D'ANIMATION DE LA BIBLIOTHÈQUE								
Activités	*	20,33 $/h [6] [7]	20,33 $/h [8]	30,49 $/h			O	O
PAVILLON MULTIFONCTIONNEL AU PARC RADISSON								
Activités au chalet	*	20,33 $/h [6] [7]	20,33 $/h [8]	30,49 $/h			O	O
Activités au pavillon (surveillant tarifé obligatoire pour le privé résidant)		20,33 $/h [6] [7]	20,33 $/h [8]	30,49 $/h	30,49 $/h		O	O
CHALET GRAND PARC URBAIN								
Activités au chalet (surveillant tarifé obligatoire pour le privé résidant)	*	20,33 $/h [6] [7]	20,33 $/h [8]	30,49 $/h	30,49 $/h		O	O
ÉCOLES PRIMAIRES								
Salle polyvalente	*	20,33 $/h [6] [7]	20,33 $/h [8]	30,49 $/h	30,49 $/h		O	O
Gymnase		24,95$/h [6][7]	24,95 $/h [8]	37,41 $/h	37,41 $/h		O	O
ÉCOLES SECONDAIRES (Antoine-Brossard et Lucille-Teasdale)								
Salle de réunion, de musculation, etc.	*	20,33 $/h [6] [7]	20,33 $/h [8]	30,49 $/h			O	O
Palestre (Antoine-Brossard seulement)	*	24,95$/h [6][7]	24,95 $/h [8]	37,41 $/h			O	O
Gymnase double	*	33,25 $/h [6] [7]	33,25 $/h [8]	49,89 $/h			O	O
Piscines (avec sauveteur)					88,13 $/h	113,17 $/h	O	O
Piscines (sans sauveteur)		27,53 $/h	27,53 $/h [8]	41,29 $/h			O	O
Cafétéria (Antoine-Brossard seulement)		44,35 $/h [6][7]	44,35 $/h [8]	65,51 $/h			O	O
Auditorium (Antoine-Brossard seulement)		39,74$/h [6][7]	39,74 $/h [8]	59,60 $/h			O	O
Agora (Lucille-Teasdale seulement)	*	29,57 $/h [6] [7]	29,57 $/h [8]	44,35 $/h			O	O

GRILLE DE TARIFICATION - SECTION 4 - LOISIRS 2019

SECTION 4.1 LOCATION ET SERVICES

SUJET	RÉF. (Ville)	TARIF (excluant les taxes)						
		Organisme local (gratuit pour enfants et aînés - activité régulière) [4]	Organisme régional	Organisme externe	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	*				Résidant	Non-résidant		
L'ÉTOILE DU QUARTIER DIX30 - LE CLUB DU QUARTIER DIX30								
Forfait fixe de 8 heures de location de la salle - Configuration à l'italienne pour l'Étoile et de type cabaret pour Le Club Inlus : 16 heures d'entretien ménager et 24 heures de personnel d'accueil (placiers)	*	321,20 $ (40,15 $/hre x 8 hres)					O	O
Forfait fixe de 24 heures de main-d'oeuvre technique pour montage, spectacle et démontage	*	402,80 $ [1]					O	O
SERVICES *Ces tarifs sont doublés lors des jours fériés								
Montage (minimum 3 heures)*	*	22,83 $/h	22,83 $/h	29,97 $/h	29,97 $/h	37,09 $/h	O	O
Montage CSC (salle Brossard) - (obligatoire avec location de salle)		78,42 $	78,42 $	117,62 $	117,62 $	117,62 $	O	O
Montage CSC (Atrium et bas) et événement extérieur (minimum 3 heures)*		24,10 $/h	24,10 $/h	31,27 $/h	31,27 $/h	38,37 $/h	O	O
Démontage (minimum 3 heures)*	*	22,83 $/h	22,83 $/h	29,97 $/h	29,97 $/h	37,09 $/h	O	O
Démontage CSC (salle Brossard) - (obligatoire avec location de salle)		58,32 $	58,32 $	87,50 $	87,50 $	87,50 $	O	O
Démontage CSC (Atrium et bas) et événement extérieur (minimum 3 heures)*		24,10 $/h	24,10 $/h	31,27 $/h	31,27 $/h	38,37 $/h	O	O
Ménage CSC (salle Brossard) - (obligatoire avec location de salle)		73,63 $	73,63 $	110,45 $	110,45 $	110,45 $	O	O
Ménage supplémentaire CC et école (minimum 3 heures)*		22,83 $/h	22,83 $/h	29,97 $/h	29,97 $/h	37,09 $/h	O	O
Ménage supplémentaire au CSC et événement extérieur (minimum 3 heures)*		24,10 $/h	24,10 $/h	31,27 $/h	31,27 $/h	38,37 $/h	O	O
Surveillant CC et écoles		22,83 $/h	22,83 $/h	29,97 $/h	29,97 $/h	37,09 $/h	O	O
Surveillant CSC et événement extérieur		24,10 $/h	24,10 $/h	31,27 $/h	31,27 $/h	38,37 $/h	O	O
Temps supplémentaire de surveillant pendant un congé férié (CC et écoles)		22,83 $/h	22,83 $/h	29,97 $/h	29,97 $/h	37,09 $/h	O	O
Temps supplémentaire de surveillant pendant un congé férié (CSC)		24,10 $/h	24,10 $/h	31,27 $/h	31,27 $/h	38,37 $/h	O	O
Technicien audiovisuel (minimum 4 heures)*		40 $/h	40 $/h	70 $/h	70 $/h	70 $/h	O	O
Frais de transport d'équipement loué		gratuit	87,77 $ aller-retour	131,64 $ aller-retour	131,64 $ aller-retour	162,47 $ aller-retour	O	O
SOCAN - DROITS SUR EXÉCUTION MUSIQUE								
Socan tarif 8 - musique sans danse	*	34,89 $/événement	34,89 $/événement	34,89 $/événement	34,89 $/événement	34,89 $/événement	O	O
Socan tarif 8 - musique avec danse		69,84 $/événement	69,84 $/événement	69,84 $/événement	69,84 $/événement	69,84 $/événement	O	O
LOCATION D'ÉQUIPEMENTS [3]								
Son								
Ensemble fixe CSC sans technicien	*	Gratuit	72,26 $	108,38 $	144,52 $	217,47 $	O	O
Ensemble de sonorisation pour spectacle		gratuit + 4h min. de technicien	72,26 $ [8] + 4h min. de technicien	108,38 $ + 4h min. de technicien	144,52 $ + 4h min. de technicien	217,47 $ + 4h min. de technicien	O	O
Microphone sans fil (la gratuité ne s'applique pas pour le local)		24,09 $+ 4h min. de technicien	24,09 $ [8] + 4h min. de technicien	36,12 $ + 4h min. de technicien	48,18 $ + 4h min. de technicien	48,18 $ + 4h min. de technicien	O	O
Ensemble de conférence		gratuit	24,09 $	36,12 $	48,17 $	48,17 $	O	O

GRILLE DE TARIFICATION - SECTION 4 - LOISIRS 2019

SECTION 4.1 LOCATION ET SERVICES

SUJET	RÉF. (Ville)	TARIF (excluant les taxes)						
		Organisme local (gratuit pour enfants et aînés - activité régulière) [4]	Organisme régional	Organisme externe	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	*				Résidant	Non-résidant		
Diffusion								
Module de scène / praticables		gratuit	2,77 $/unité [8]	4,16 $/unité	5,55 $/unité	5,55 $/unité	O	O
Escalier de scène		gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit		
Ensemble de 3 jupettes de scène	*	gratuit	23,10 $	34,64 $	46,20 $	46,20 $	O	O
Ensemble de 3 rideaux noirs autoportants		gratuit	46,20 $	69,30 $	92,41 $	92,41 $	O	O
Panneaux d'exposition et de kiosques		gratuit	1,85 $/unité	2,75 $/unité			O	O
Panneaux d'exposition et de kiosques (écoles seulement)					3,68 $/unité		O	O
Plancher de danse		gratuit	gratuit	gratuit	0,27 $ /pi²	0,37 $ /pi²	O	O
Éclairage								
Ensemble d'éclairage portatif		gratuit	24,09 $	36,12 $	48,17 $	48,17 $	O	O
Ensemble d'éclairage pour spectacle		gratuit + 4h min. de technicien	72,26 $ [8] + 4h min. de technicien	108,38 $ + 4h min. de technicien	144,52 $ + 4h min. de technicien	217,47 $ + 4h min. de technicien	O	O
Projection video								
Projecteur multimédia	*	gratuit + 4h min. de technicien	72,26 $ [8] + 4h min. de technicien	108,38 $ + 4h min. de technicien	144,52 $ + 4h min. de technicien	217,47 $ + 4h min. de technicien	O	O
Ensemble de contrôle vidéo (la gratuité ne s'applique pas pour le local)		72,26 $ [8] + 4h min. de technicien	72,26 $ [8] + 4h min. de technicien	108,38 $ + 4h min. de technicien	144,52 $ + 4h min. de technicien	217,47 $ + 4h min. de technicien	O	O
Caméra vidéo / Transfert vidéo sur DVD (la gratuité ne s'applique pas pour le local)		72,26 $ +2 x 4h min. de technicien	72,26 $ +2 x 4h min. de technicien	108,38 $ + 2 x 4h min. de technicien	144,52 $ + 2 x 4h min. de technicien	217,47 $ + 2 x 4h min. de technicien	O	O
Réceptions								
Tables sur place (peu importe la quantité)		gratuit	gratuit [8]	gratuit	gratuit	gratuit		
Tables additionnelles		gratuit	2,31 $/table	3,45 $/table	3,45 $/table	3,45 $/table	O	O
Chaises sur place (peu importe la quantité)		gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit		
Chaises additionnelles		gratuit	13,85 $/chariot (25)	20,79 $/chariot (25)	20,79 $/chariot (25)	20,79 $/chariot (25)	O	O
Bar de 48 " sur place	*	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	E	E
Bar 48 " additionnel		gratuit	18,47 $/unité	27,72 $/unité	27,72 $/unité	27,72 $/unité	O	O
Support à manteaux avec cintres		gratuit	15,65 $/4 unités et 4,62 $/unité add.	23,47 $/4 unités et 6,93 $/unité add.	23,47 $/4 unités et 6,93 $/unité add.	23,47 $/4 unités et 6,93 $/unité add.	O	O
Poteaux de circulation avec câbles		gratuit	15,65 $/6 unités et 2,77 $/unité add.	23,47 $/6 unités et 4,16 $/unité add.	23,47 $/6 unités et 4,16 $/unité add.	23,47 $/6 unités et 4,16 $/unité add.	O	O
Autres équipements								
Barrières en métal		gratuit	1,85 $/jour/unité (8) 7,85 $/sem./unité	2,76 $/jour/unité 11,77 $/sem./unité	2,76 $/jour/unité 11,77 $/sem./unité	2,76 $/jour/unité 11,77 $/sem./unité	O	O
Gradins (sur le territoire de Brossard seulement)		gratuit	coût du transport	coût du transport			O	O
Feuilles de masonite pour recouvrir le plancher (ruban non fourni par la Ville) (sur le territoire de Brossard seulement)		gratuit	0,47 $/unité (8)	0,69 $/unité			O	O
Distribution électrique 40 AMP	*	gratuit + 8h min. de technicien	23,10 $[8] + 8h min. de technicien	34,64 $ + 8h min. de technicien			O	O
Distribution électrique 40 AMP (écoles seulement)					34,64 $ + 8h min. de technicien		O	O
Plancher (bande de patinoire)		gratuit	coût du transport	coût du transport			O	O
Lavabo sanitaire mobile		gratuit + 8h min. de technicien	69,30 $ + 8h min. de technicien	103,95 $ + 8h min. de technicien			O	O

GRILLE DE TARIFICATION - SECTION 4 - LOISIRS 2019

SECTION 4.1 LOCATION ET SERVICES

SUJET	RÉF. (Ville)	TARIF (excluant les taxes)						
		Organisme local (gratuit pour enfants et aînés - activité régulière) [4]	Organisme régional	Organisme externe	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	*				Résidant	Non-résidant		
Instruments de musique (cours seulement)								
Violon et guitare (septembre à mai)					106,46 $/année	106,46 $/année	O	O
Violon et guitare (septembre à décembre)					53,23 $/session	53,23 $/session	O	O
Violon et guitare (janvier à mai)					53,23 $/session	53,23 $/session	O	O
Pénalités								
Retard dans le retour d'équipement	*	13,76 $/jour	13,76 $/jour	20,66 $/jour	25,82 $/jour	25,82 $/jour	O	O

***** = Selon la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*

(1) = Le soutien et les services offerts ne s'appliquent pas dans le cas de l'utilisation de la salle Edgard-Fruitier de l'Étoile / Banque Nationale

(2) = Requiers minimum 1 surveillant pour montage/démontage (2 X 3 heures) maximum 24 heures pour montage/démontage (4 surveillants X 3 heures X 2) variable selon le nombre de bénévoles fournis par l'organisme.

(3) = Tarifs prévus au protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives avec la CSMV

(4) = Enfant : moins de 18 ans - Adulte : 18 - 54 ans - Aîné : 55 ans et plus

(5) = Exception faite des organismes de sports de glace et de soccer pour lesquels le nombre maximal d'heures de gratuité est fixé par entente.

(6) = Si l'organisme utilise plusieurs locaux simultanément sur un même site, le 1er local (le plus coûteux) est tarifé à 100 %; le 2e local et les suivants sont tarifés à 50 %.

(7) = Deux gratuités par année, dont une au Centre socioculturel, excluant les événements extérieurs. Les événements extérieurs sont gérés de la même façon que les activités régulières.

(8) = Une gratuité par année, excluant les événements extérieurs. Les événements extérieurs sont gérés de la même façon que les activités régulières.

(9) = À la condition que les travaux requis puissent se faire à l'intérieur de l'horaire normal de travail et n'entraînent pas de coûts supplémentaires à la Ville. Cette gratuité ne s'applique pas dans le cas des terrains sportifs.

Définitions:

Organisme : organisme ayant été reconnu selon son statut (local, régional, externe) par la Direction loisir, culture et vie communautaire

Résidant : sur le territoire de Brossard / Non-résidant : à l'extérieur du territoire de Brossard

Notes :

- Les partis politiques obtiennent le tarif "privé résidant"
- Barrières, tables et chaises gratuites pour les Villes de l'agglomération de Longueuil
- Les équipements prêtés au privé doivent être utilisés dans les installations de la Ville.
- Gratuité pour l'utilisation des locaux lors d'activités administratives par les composantes de l'agglomération de Longueuil (police, incendie, CRÉ, syndicat des pompiers, fraternité des policiers, etc.), dans la mesure où aucuns frais ne sont occasionnés à la Ville et que les locaux sont disponibles. Dans ce cas, tous les frais y étant reliés leur sont facturés (surveillance, technique ou autre).

SECTION 4.2 - GRILLE DE TARIFICATION POUR L'UTILISATION DES SERVICES DE LA VILLE DE BROSSARD PAR LA COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
Annexe du protocole d'entente d'utilisation des immeubles et des équipements à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives
CES TARIFS SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 AOÛT 2019, DATE ANNIVERSAIRE DU PROTOCOLE OÙ LES TARIFS SERONT RÉVISÉS SELON L'ENTENTE ENTRE LA CSMV ET LA VILLE.

DESCRIPTION DU SERVICE	MONTANT (incluant frais d'administration de 10%)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
ARÉNA MICHEL-NORMANDIN			
Heures de glace – Septembre à avril inclusivement Lundi au vendredi de 0 h à 18 h, samedi et dimanche de 0 h à 6 h	104,70$/h	O	O
TERRAINS DE TENNIS EXTÉRIEURS			
Lundi au vendredi de 8 h à 17 h	8,10 $/h/terrain	O	O
TERRAINS SPORTIFS			
Balle, soccer extérieur, football, volleyball (Sorbonne seulement) incluant le terrain de soccer synthétique du parc poly-aréna (voir entente de cessation de terrain pour les heures de tarification)	30,91 $/2 h	O	O
PISCINES INTÉRIEURES			
Surveillant sauveteur unitaire	24,15 $/h	O	O
PISCINES EXTÉRIEURES			
Activités	80,90 $/h	O	O
Surveillant-sauveteur	24,15 $/h	O	O
Montage (15 minutes obligatoires avec la location de la piscine)	6,04 $	O	O
Démontage (15 minutes obligatoires avec la location de la piscine)	6,04 $	O	O
PATINOIRES EXTÉRIEURES			
Activités	17,94 $/h	O	O
CENTRE SOCIOCULTUREL – SALLE BROSSARD			
Activités	69,55 $/h	O	O
Ménage par le surveillant (obligatoire avec location salle)	119,83 $	O	O
Montage par le surveillant (obligatoire avec location salle)	126,73 $	O	O
Démontage par le surveillant (obligatoire avec location salle)	94,17 $	O	O
Temps supplémentaire pour préparation de la salle	45,21 $/h	O	O
CENTRE SOCIOCULTUREL – ATRIUM			
Activités (location, ménage, montage, démontage, avec location salle Brossard)	gratuit		
Activités	27,82 $/h	O	O
Ménage par le surveillant (obligatoire avec location salle)	38,63 $	O	O
Montage par le surveillant (obligatoire avec location salle)	38,63 $	O	O
Démontage par le surveillant (obligatoire avec location salle)	30,91 $	O	O
CENTRES COMMUNAUTAIRES (Nathalie-Croteau, Georges-Henri-Brossard, Vanier[1], Notre-Dame-de-Bonsecours, Marie-Victorin), CHALETS DE PARCS ET PAVILLON MULTIFONCTIONNEL			
Activités	22,67 $/h	O	O
Montage par le surveillant (non obligatoire)	17,78 $	O	O
Démontage par le surveillant (non obligatoire)	11,53 $	O	O
Nettoyage supplémentaire si nécessaire (nettoyage de base fait par le surveillant)	20,91 $	O	O
SOCAN - DROITS SUR EXÉCUTION MUSIQUE			
Socan – musique **sans** danse	31,72 $/événement	O	O
Socan – musique **avec** danse	63,49 $/événement	O	O
LOCATION D'ÉQUIPEMENTS ET SERVICES			
SON			
Ensemble de sonorisation pour spectacle	77,30 $ + 4 h min. de technicien	O	O
Microphone sans fil	25,53 $ + 4 h min. de technicien	O	O
Ensemble de conférence	76,75 $	O	O
Technicien audiovisuel	24,24 $/h	O	O
Transport	97,87 $	O	O
DIFFUSION			
Module de scène / praticables	3,09 $/unité	O	O
Escalier de scène	gratuit		
Ensemble de 3 jupettes de scène	25,77 $	O	O
Ensemble de 3 rideaux noirs autoportants	51,52 $	O	O
Panneaux d'exposition et de kiosques	4,12 $/unité	O	O

SECTION 4.2 - GRILLE DE TARIFICATION POUR L'UTILISATION DES SERVICES DE LA VILLE DE BROSSARD PAR LA COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
Annexe du protocole d'entente d'utilisation des immeubles et des équipements à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives
CES TARIFS SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 AOÛT 2019, DATE ANNIVERSAIRE DU PROTOCOLE OÙ LES TARIFS SERONT RÉVISÉS SELON L'ENTENTE ENTRE LA CSMV ET LA VILLE.

DESCRIPTION DU SERVICE	MONTANT (incluant frais d'administration de 10%)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
ÉCLAIRAGE			
Ensemble d'éclairage portatif	25,53 $	O	O
Ensemble d'éclairage pour spectacle	77,30 $ + 4 h min. de technicien	O	O
PROJECTION VIDÉO			
Projecteur multimédia	77,30 $ + 4 h min. de technicien	O	O
Ensemble de contrôle vidéo	77,30 $ + 4 h min. de technicien	O	O
Caméra vidéo / Transfert vidéo sur DVD	77,30 $ + 2 x 4 h min. de technicien	O	O
RÉCEPTION			
Table sur place (peu importe la quantité)	gratuit		
Tables additionnelles	2,57 $/unité	O	O
Chaises sur place (peu importe la quantité)	gratuit		
Chaises additionnelles	15,45 $/chariot (25)	O	O
Bar de 48'' sur place	gratuit		
Bar de 48'' additionnel	20,61 $/unité	O	O
Support à manteaux avec cintres	5,15 $/unité	O	O
Poteau de circulation avec câbles	3,09 $/unité	O	O
AUTRES ÉQUIPEMENTS			
Barrières en métal	2,07 $/jour/unité	O	O
Gradins (sur le territoire de Brossard seulement)	coût du transport	O	O
Feuilles de masonite pour recouvrir le plancher (ruban non fourni par la Ville) (sur le territoire de Brossard seulement)	0,54 $/unité	O	O
Distribution électrique 40 AMP	25,77 $ + 8 h min. de technicien	O	O
Plancher (bande de patinoire)	coût du transport	O	O
Lavabo sanitaire mobile	77,30 $ + 8 h min. de technicien	O	O

GRILLE DE TARIFICATION - SECTION 4 - LOISIRS 2019

SECTION 4.3 - INSCRIPTIONS

Description	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Résidant	Non-résidant		
SALONS				
SALON DES ARTS VISUELS				
Inscriptions	43,49 $	43,49 $	O	O
SALON DES MÉTIERS D'ART				
Analyse de dossier	17,39 $	17,39 $	O	O
LOCATION DE KIOSQUE				
kiosque 5 x 5 pieds (loft)	78,27 $	78,27 $	O	O
kiosque 4 x 8 pieds	147,85 $	147,85 $	O	O
kiosque 4 x 16 pieds	213,08 $	213,08 $	O	O
SAVEURS D'ÉTÉ - MARCHÉ PUBLIC				
Location de kiosque	47,83 $	47,83 $	O	O
ÉCOLE DE MUSIQUE : leçon individuelle de piano, violon, chant, guitare classique et électrique, basse électrique				
30 minutes - tarif enfant	17,50 $ / leçon	17,50 $ / leçon	E	E
45 minutes - tarif enfant	22,50 $ / leçon	22,50 $ / leçon	E	E
60 minutes - tarif enfant	27,50 $ / leçon	27,50 $ / leçon	E	E
30 minutes - tarif adulte	17,83 $ / leçon	17,83 $ / leçon	O	O
45 minutes - tarif adulte	22,18 $ / leçon	22,18 $ / leçon	O	O
60 minutes - tarif adulte	26,53 $ / leçon	26,53 $ / leçon	O	O
Politique de remboursement				
Activité annulée par la Ville : remboursement total de l'activité. Inscription annulée par le participant : le remboursement doit être demandé avant la 4e rencontre (1).				
Politique d'application du rabais familial				
Un rabais de 10 % est applicable si deux membres d'une même famille s'inscrivent à l'activité. Le rabais est de 15 % si le nombre est supérieur à deux.				
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE - Carte B-CITI OBLIGATOIRE				
Conditionnement physique 18 ans et +				
Tarif 1 fois semaine	91,37 $	91,37 $	O	O
Tarif 2 fois semaine	153,00 $	153,00 $	O	O
Tarif 3 fois semaine	165,25 $	165,25 $	O	O
Tarif 4 fois semaine	179,50 $	179,50 $	O	O
Conditionnement physique 45 ans et +				
Tarif 1 fois semaine	61,20 $	61,20 $	O	O
Tarif 2 fois semaine	78,96 $	78,96 $	O	O
Tarif 3 fois semaine	105,57 $	105,57 $	O	O
Tarif 4 fois semaine	115,26 $	115,26 $	O	O
Tarif 5 fois semaine	125,09 $	125,09 $	O	O

GRILLE DE TARIFICATION - SECTION 4 - LOISIRS 2019

SECTION 4.3 - INSCRIPTIONS

Description	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Résidant	Non-résidant		
Conditionnement physique 60 ans et +				
Tarif 1 fois semaine	61,20 $	61,20 $	O	O
Tarif 2 fois semaine	78,96 $	78,96 $	O	O
Tarif 3 fois semaine	105,57 $	105,57 $	O	O
Pilates				
Pilates régulier 1 X sem	62,09 $	62,09 $	O	O
Pilates estival	35,48 $	35,48 $	O	O
Cardio tonus				
Cardio tonus jour. Tarif 1 fois semaine	76,30 $	76,30 $	O	O
Cardio tonus jour. Tarif 2 fois semaine	99,36 $	99,36 $	O	O
Cardio tonus jour. Tarif 3 fois semaine	133,07 $	133,07 $	O	O
Cardio tonus jour. Tarif 4 fois semaine	143,72 $	143,72 $	O	O
Cardio tonus jour. Tarif 5 fois semaine	156,14 $	156,14 $	O	O
Cardio tonus PM. Tarif 1 X semaine	61,20 $	61,20 $	O	O
Cardio tonus PM. Tarif 2 X semaine	78,96 $	78,96 $	O	O
Circuit vitalité				
Tarif 1 fois semaine / annulé faute de participant en 2018	22,17 $	22,17 $	O	O
Stretching				
Tarif 1 fois semaine	61,20 $	61,20 $	O	O
Tarif 2 fois semaine	78,96 $	78,96 $	O	O
Tarif 3 fois semaine	105,57 $	105,57 $	O	O
Marche estivale				
Tarif 1 fois semaine	61,20 $	61,20 $	O	O
Tarif 2 fois semaine	78,07 $	78,07 $	O	O
Tarif 3 fois semaine	103,80 $	103,80 $	O	O
Badminton libre				
Badminton libre avec abonnement B-CITI loisir 8- 20 ans (simple)	3,55 $	3,55 $	O	O
Badminton libre avec abonnement B-CITI loisir 21 ans + (simple)	4,44 $	4,44 $	O	O
Badminton libre avec abonnement B-CITI loisir 8- 20 ans (double)	1,33 $	1,33 $	O	O
Badminton libre avec abonnement B-CITI loisir 21 ans + (double)	2,21 $	2,21 $	O	O
Badminton libre sans abonnement B-CITI loisir				
Badminton libre sans abonnement B-CITI loisir 8- 20 ans (simple)	4,44 $	4,44 $	O	O
Badminton libre sans abonnement B-CITI loisir 21 ans + (simple)	6,21 $	6,21 $	O	O
Badminton libre avec abonnement B-CITI loisir 8- 20 ans (double)	2,66 $	2,66 $	O	O
Badminton libre avec abonnement B-CITI loisir 21 ans + (double)	3,55 $	3,55 $	O	O
Inscription annulée par le participant : Pour les activités de 6 séances et plus, le remboursement doit être demandé avant la 2e rencontre . Des frais administratifs de 10% s'appliquent et des frais de consommation par séance s'il y a lieu.				

GRILLE DE TARIFICATION - SECTION 4 - LOISIRS 2019

SECTION 4.3 - INSCRIPTIONS

Description	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Résidant	Non-résidant		
TENNIS - COURS - Carte B-CITI OBLIGATOIRE				
Mini-tennis 5-6 ans	76,50 $	76,50 $	E	E
Débutant 7-10 ans	76,50 $	76,50 $	E	E
Initié et avancé 7-10 ans	117,30 $	117,30 $	E	E
Débutant 11-17 ans	128,63 $	128,63 $	O	O
Initié et avancé 11- 17 ans	128,63 $	128,63 $	O	O
Smash et as 11-17 ans	230,66 $	230,66 $	O	O
Débutant 18 ans +	195,18 $	195,18 $	O	O
Initié 18 ans +	195,18 $	195,18 $	O	O
Avancé 18 ans +	195,18 $	195,18 $	O	O
Parent-enfant 5 ans et +	266,15 $	266,15 $	O	O
Politique de remboursement				
Inscription annulée par le participant : Pour les activités de 6 séances et plus, le remboursement doit être demandé avant la 2e rencontre. Des frais administratifs de 10% s'appliquent et des frais de consommation par séance s'il y a lieu.				
CAMPS DE JOUR - Carte B-CITI OBLIGATOIRE				
Relâche - Camp régulier				
Multiactivités				
Inscription forfait 5 jours (4 sorties + journée du vendredi)	163,20 $	163,20 $	E	E
Inscription forfait 4 jours (4 sorties)	142,80 $	142,80 $	E	E
Relâche - Camps spécialisés				
Multisports	142,80 $	142,80 $	E	E
Soccer	142,80 $	142,80 $	E	E
Théâtre	142,80 $	142,80 $	E	E
Natation	142,80 $	142,80 $	E	E
Service de garde	35,70 $	35,70 $	E	E
Politique d'application du rabais familial				
Inscription d'un enfant	408,00 $	408,00 $	E	E
Inscription de deux enfants (de la même famille)	357,00 $	357,00 $	E	E
Inscription de trois enfants et plus (de la même famille)	346,80 $	346,80 $	E	E
CAMPS D'ÉTÉ - RÉGULIER				
Frimousses - semaine de 4 jours	48,00 $	non disponible	E	E
Frimousses - semaine de 5 jours	60,00 $	non disponible	E	E
Frimousses ados - semaine de 4 jours	48,00 $	non disponible	E	E
Frimousses ados - semaine de 5 jours	60,00 $	non disponible	E	E
Programme d'accompagnement - semaine de 4 jours	48,00 $	non disponible	E	E
Programme d'accompagnement - semaine de 5 jours	60,00 $	non disponible	E	E

GRILLE DE TARIFICATION - SECTION 4 - LOISIRS 2019

SECTION 4.3 - INSCRIPTIONS

Description	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Résidant	Non-résidant		
CAMPS D'ÉTÉ - SPÉCIALISÉS				
Camps Soleil	153,00 $	153,00 $	E	E
Programme aspirant moniteur	408,00 $	408,00 $	O	O
Anglais	153,00 $	153,00 $	E	E
Arts visuels	168,30 $	168,30 $	E	E
Challenge	153,00 $	153,00 $	E	E
Cinéma	153,00 $	153,00 $	E	E
Cirque	153,00 $	153,00 $	E	E
Couture	168,30 $	168,30 $	E	E
Création de bijoux	188,70 $	188,70 $	E	E
Cuisine	153,00 $	153,00 $	E	E
Dek hockey	153,00 $	153,00 $	E	E
Détective	153,00 $	153,00 $	E	E
Échecs	198,90 $	198,90 $	E	E
Équitation	209,10 $	209,10 $	E	E
Escrime	153,00 $	153,00 $	E	E
Fab-Lab	168,30 $	168,30 $	E	E
Golf	382,50 $	382,50 $	E	E
Horticulture	168,30 $	168,30 $	E	E
Interprétation de la nature	153,00 $	153,00 $	E	E
Katag	153,00 $	153,00 $	E	E
Magie	153,00 $	153,00 $	E	E
Multisports	153,00 $	153,00 $	E	E
Quidditch	198,90 $	198,90 $	E	E
Robotique	198,90 $	198,90 $	E	E
Sciences	188,70 $	188,70 $	E	E
Soccer	188,70 $	188,70 $	E	E
Tennis - camps saison régulière	188,70 $	188,70 $	E	E
Tennis semaine 9 (20-24 août)	204,00 $	204,00 $	E	E
Théâtre	168,30 $	168,30 $	E	E
Univers créatif	147,90 $	147,90 $	E	E
Politique de remboursement				
Le remboursement doit être demandé 5 jours ouvrables avant le début des camps. Des frais de 10% s'appliquent.				
Politique d'application du rabais familial				
Le rabais familial s'applique aux inscriptions du camp Frimousses et non aux camps spécialisés				

GRILLE DE TARIFICATION - SECTION 4 - LOISIRS 2019

SECTION 4.3 - INSCRIPTIONS

Description	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Résidant	Non-résidant		
PISCINES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES				
Bains libres intérieurs				
5 ans - AVEC B-CITI loisir	Gratuit	Gratuit	E	E
6 à 20 ans - AVEC B-CITI loisir	Gratuit	Gratuit	E	E
21 ans + - AVEC B-CITI loisir	Gratuit	Gratuit	O	O
5 ans - SANS B-CITI loisir	Gratuit	Gratuit	E	E
6 à 20 ans - SANS B-CITI loisir	1,75 $	1,75 $	E	E
21 ans + - SANS B-CITI loisir	3,25 $	3,25 $	O	O
Bains libres extérieurs				
Gratuit pour tous	Gratuit	Gratuit	E	E
Cours de natation enfant - Carte B-CITI OBLIGATOIRE				
Préscolaire 4 mois à 6 ans (session de 10 semaines)	60,50 $	60,50 $	E	E
Junior 6 à 17 ans (session de 10 semaines)	60,50 $	60,50 $	E	E
Adolescents 11 à 17 ans (session de 10 semaines)	63,55 $	63,55 $	E	E
Privé 3 ans + (session de 10 semaines)	255,00 $	255,00 $	E	E
Cours de natation adulte - Carte B-CITI OBLIGATOIRE				
Natation adulte 18 ans + (session de 10 semaines)	74,50 $	74,50 $	O	O
Aquaforme - 45 minutes 1x/sem (session de 12 semaines)	75,00 $	75,00 $	O	O
Aquaforme - 45 minutes 2x/sem (session de 12 semaines)	113,25 $	113,25 $	O	O
Aquaforme - 55 minutes 1x/sem (session de 12 semaines)	93,45 $	93,45 $	O	O
Aquaforme - 55 minutes 2x/sem (session de 12 semaines)	151,25 $	151,25 $	O	O
Aquaforme - 55 minutes 3x/sem (session de 12 semaines)	173,45 $	173,45 $	O	O
Aquajogging - 55 minutes 1x/sem (session de 12 semaines)	93,45 $	93,45 $	O	O
Aquajogging - 55 minutes 2x/sem (session de 12 semaines)	151,25 $	151,25 $	O	O
Aquajogging - 55 minutes 3x/sem (session de 12 semaines)	173,45 $	173,45 $	O	O
Aquanatal - 55 minutes 1x/sem (session de 12 semaines)	93,45 $	93,45 $	O	O
Cours de formation - Carte B-CITI OBLIGATOIRE				
Étoile de bronze - 60 minutes (session de 10 semaines)	74,80 $	74,80 $	E	E
Médaille de bronze - 35 heures	156,05 $	156,05 $	E	E
Croix de bronze - 32 heures	156,05 $	156,05 $	E	E
Premiers soins général/DEA - 16 heures	82,65 $	82,65 $	O	O
Sauveteur national - 45 heures	212,20 $	212,20 $	O	O
Moniteur en sécurité aquatique - 50 heures	351,90 $	351,90 $	O	O
Requalification - Carte B-CITI OBLIGATOIRE				
Requalification sauveteur national	76,75 $	76,75 $	O	O
Renouvellement Moniteur en sécurité aquatique	76,75 $	76,75 $	O	O

GRILLE DE TARIFICATION - SECTION 4 - LOISIRS 2019

SECTION 4.3 - INSCRIPTIONS

Description	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Résidant	Non-résidant		
Matériel (manuels, etc.) - Carte B-CITI OBLIGATOIRE				
Masque de poche	10,25 $	10,25 $	O	O
Manuel canadien de sauvetage	48,65 $	48,65 $	O	E
Manuel canadien de premiers soins	18,95 $	18,95 $	O	E
Manuel Alerte!	48,65 $	48,65 $	O	E
Politique de remboursement				

Inscription annulée par le participant : Pour les activités de 6 séances et plus, le remboursement doit être demandé avant la 2e rencontre. Des frais administratifs de 10% s'appliquent et des frais de consommation par séance s'il y a lieu.

(1) = Dans le cas d'une annulation par le participant , un montant est retenu, soit la moins élevée des sommes suivantes : 50 $ ou 10 % du coût total de l'activité, plus le montant correspondant au coût des rencontres passées. Pour toute correction sur un chèque postdaté, ou pour tout retour d'un chèque postdaté à la suite de l'annulation par le participant, des frais d'administration sont exigés (frais pour retour de chèque sans provision, frais pour retrait ou correction de chèque postdaté).

Définitions:

Résidant : sur le territoire de Brossard / Non-résidant : à l'extérieur du territoire de Brossard

GRILLE DE TARIFICATION 2019 - SECTION 5 - TRAVAUX PUBLICS

SECTION 5.1 - ENVIRONNEMENT, PARCS ET BÂTIMENTS

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
ENVIRONNEMENT					
Programmes de subventions environnementales	Bac de compostage		25 $	E	E
	Baril de récupération d'eau de pluie		25 $	E	E
Certificat d'enregistrement annuel pour pesticide		Reg 350	103 $	E	E
Permis pour le traitement contre l'agrile du frêne		Reg 362	gratuit	E	E
Permis pour l'application de pesticide		Reg 350	gratuit	E	E
Permis d'abattage d'arbres		Reg 362	gratuit	E	E
PARCS ET BÂTIMENTS					
Remplacement d'un arbre endommagé	Fourniture et main-d'œuvre		650,00 $	O	O
Déplacement d'un arbre	Fourniture et main-d'œuvre		425,00 $	O	O
Coupes de branches, élagage ou abattage d'arbres	Fourniture et main-d'œuvre		125,00 $/h (minimum 3 h)	O	O

GRILLE DE TARIFICATION 2019 - SECTION 5 - TRAVAUX PUBLICS

SECTION 5.2 - FOURNITURES, VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
FOURNITURES					
Compteurs d'eau	Compteur 5/8" x 1/2" **x 7 1/2"**		67,80 $	E	E
	Compteur 5/8" x 3/4" **X 7 ½ "**		69,00 $	E	E
	Compteur 3/4" **x 3/4" x 9"**		107,70 $	E	E
	Compteur 1" **x 1" x 10 3/4"**		175,30 $	E	E
	Compteur 1 1/2" **x 1 1/2" x 13"**		488,00 $	E	E
	Compteur 2" **x 2" x 15 1/4"**		1 448,40 $	E	E
	Compteur 3" **x 3"**		2 594,50 $	E	E
	Compteur 4" **x 4"**		3 213,40 $	E	E
	Compteur 6" **x 6"**		6 337,50 $	E	E
	Compteur 8" composé		coût réel	E	E
	Compteur 8" approuvé ULC/FM		coût réel	E	E
	Compteur 10" approuvé ULC/FM		coût réel	E	E
	Installation et inspection des scellés		85,00 $	E	E
Compteurs d'eau	**Visite sur les lieux**				
	Vérification du compteur (exactitude d'enregistrement de la consommation)		85,00 $	O	O
	Enlèvement du compteur		91,00 $		
	Calibration du compteur 5/8" à 1"		150,00 $	O	O
	Calibration du compteur 11/4" à 11/2"		175,00 $	O	O
	Calibration du compteur 2"		250,00 $	O	O
	Remplacement de compteur		81,02$/h + prix du compteur	O	O
	1 compteur (prix variable, selon calibre)		coût réel	O	O
Produits d'aqueduc	Ouverture et fermeture d'eau - Heures normales		gratuit		
	Ouverture et fermeture d'eau - En dehors des heures normales		selon tarif de la grille - travaux publics main d'œuvre	E	E
	Localisation boîte de service - Heures normales		gratuit		
	Localisation boîte de service - En dehors des heures normales		selon tarif de la grille - travaux publics main d'œuvre	E	E
	Boîte de service complète		26,90 $	E	E
	Tige en acier inoxydable 36"		11,00 $	E	E
	Tige en acier inoxydable 48"		15,00 $	E	E
	Tête filetée		6,40 $	E	E
	Tête à vis		10,00 $	E	E
	Arrêt de ligne 3/4"		71,10 $	O	O
	Tuyau 3/4" (au pied)		4,20 $	O	O
	Union 3/4"		20,50 $	O	O
	Autres articles aqueduc		coût réel +15%	O	O

GRILLE DE TARIFICATION 2019 - SECTION 5 - TRAVAUX PUBLICS

SECTION 5.2 - FOURNITURES, VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Produits de voirie	Enseigne arrêt 24" x 24"		coût réel + 15%	O	O
	Enseigne de stationnement interdit 12" x 18"		coût réel + 15%	O	O
	Poteau en "U" de 12'		coût réel + 15%	O	O
	Poteau Kalitec de 10'		coût réel + 15%	O	O
	Délinéateur piste cyclable		coût réel + 15%	O	O
	Poteau en bois 8' x 8'		coût réel + 15%	O	O
	Balise D-190-D		coût réel + 15%	O	O
	Enseigne de rue		coût réel + 15%	O	O
	Goupille auto-bloquante		coût réel + 15%	O	O
	Manchon aplati 36"		coût réel + 15%	O	O
	Manchon de réparation 4 x 12, simple attache		coût réel + 15%	O	O
	Manchon de réparation 4 x 12, double attache		coût réel + 15%	O	O
	Longueur de glissière de sécurité		coût réel + 15%	O	O
	Bout protecteur		coût réel + 15%	O	O
	Réparation asphalte		coût réel + 15%	O	O
	Réparation de gazon		coût réel + 15%	O	O
Produits de remplissage	Pierre 0-20 mm (par tonne métrique)		coût réel + 15%	O	O
	Asphalte EB10C		coût réel + 15%	O	O
	Asphalte EB10S		coût réel + 15%	O	O
	Asphalte EB5		coût réel + 15%	O	O
	Terre arable (par mètre cube) livrée		coût réel + 15%	O	O
	Tourbe (par verge carrée)		coût réel + 15%	O	O
	Remblai sans retrait (par mètre cube)		coût réel + 15%	O	O
Divers	Frais de livraison		75,00 $	O	O
	Canalisation de fossés (secteur Sacré Cœur seulement)		325,00$/m.l.	O	O
	Récupération de paniers de magasinage		100,00 $	O	O
	Utilisation de boyau pour remplissage de piscine		121,39 $	E	E
	Location des boyaux, vanne et clapet		85,00 $	E	E
RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (REG-374) à modifier pour (REG-397)					
Permis de tournage cinématographique	Permis et étude de la demande		250,00 $ non remboursable	E	E
	Projet de tournage		400,00 $	E	E
	Utilisation d'une place de stationnement avec parcomètre		25,00 $ + frais associés le cas échéant	E	E
Permis d'occupation domaine public	Occupation temporaire - permis et étude de la demande		50,00 $ non remboursable	E	E
	Occupation permanente - permis et étude de la demande		600,00 $ non remboursable	E	E

GRILLE DE TARIFICATION 2019 - SECTION 5 - TRAVAUX PUBLICS

SECTION 5.2 - FOURNITURES, VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Droit d'utilisation du domaine public	Trottoir, arrière-trottoir, emprise publique		50,00 $/jour	E	E
	Parc, espace vert		60,00 $/jour	E	E
	Piste cyclable hors-rue, sentier piéton		50,00 $/jour	E	E
	Terrain de stationnement public		225,00 $/jour	E	E
	Bâtiment municipal		400,00 $/jour	E	E
Entrave rues principales	3 mètres et moins		10,00 $/jour	E	E
	Entre 3 et 6 mètres		20,00 $/jour	E	E
	Entre 6 et 9 mètres		40,00 $/jour	E	E
	Entre 9 et 12 mètres		60,00 $/jour	E	E
	Barrage de rue (en sus)		300,00 $/jour	E	E
	obstruction en largeur dans la rue : pour une rue de l'ordonnance: rues principales; les rues comprenant des circuits d'autobus, pistes cyclables sur rue, rues artérielles, etc.)				
Autres obstructions de voies publiques (rues secondaires, locales)	3 mètres et moins		7,50 $/jour	E	E
	Entre 3 et 6 mètres		15,00 $/jour	E	E
	Entre 6 et 9 mètres		30,00 $/jour	E	E
	Entre 9 et 12 mètres		45,00 $/jour	E	E
	Barrage de rue (en sus)		100,00 $/jour	E	E
Permis d'enseigne publicitaire	Permis et étude de la demande		600,00 $ non-remboursable	E	E
	Occupation pour l'affichage * *(m² d'enseigne)*		10,00 $/m²/jour	E	E
Stationnement	Case balisée		10,00 $/jour	E	E
	Case balisée avec parcomètre		Facturé sur une base horaire, selon	E	E
	Case non balisée		Facturation sur la superficie de l'entrave	E	E
	*Dans le cas où une place de stationnement est utilisée dans				
MATIÈRES RÉSIDUELLES					
Fourniture de matériel	Bac sur roues bleu - 360 litres (au moment de l'octroi du		77,00 $	E	E
	Bac sur roues gris - 120 litres (transpondeur RFID inclus)		48,70 $	E	E
	Bac sur roues gris - 240 litres (transpondeur RFID inclus)		69,25 $	E	E
	Bac sur roues gris - 360 litres (transpondeur RFID inclus)		80,50 $	E	E
	Bac sur roues brun - 45 litres (transpondeur RFID inclus)		29,00 $	E	E
	Bac sur roues brun - 120 litres (transpondeur RFID inclus)		57,30 $	E	E
	Bac sur roues brun - 240 litres (transpondeur RFID inclus)		79,60 $	E	E
	Livraison à domicile d'un bac roulant		Coût réel + 15 %	E	E
	Fourniture et installation d'un conteneur semi-enfoui		Coût réel + 15 %	E	E
Collecte	Transport de matières résiduelles refusées lors de la collecte		100 $ + 15%	E	E

SECTION 5.2 - FOURNITURES, VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Levée supplémentaire - conteneur	Collecte/ Transport 2V3 (poids moyen 300 kg)		27,96 $	O	O
	Collecte/ Transport 4V3 (poids moyen 700 kg)		35,92 $	O	O
	Collecte/ Transport 6V3 (poids moyen 900 kg)		43,88 $	O	O
	Collecte/ Transport 8V3 (poids moyen 1000 kg)		51,84 $	O	O
	Semi-enfouis(tout format)		51,84 $	O	O
Ramassage de surplus de matière à côté et/ou	Collecte surplus		38,10 $	O	O
SITES DE NEIGES USÉES					
- pour neige provenant d'autres domaines publics (provincial et fédéral) et domaine privé	Camion de 6 et 10 roues		35,00 $ + 15%	E	E
	Camion de 12 roues		45,00 $ + 15%	E	E
	Camion avec remorque deux (2) essieux		55,00 $ + 15%	E	E
	Camion avec remorque trois (3) essieux		55,00 $ + 15%	E	E
	Camion avec remorque quatre (4) essieux		60,00 $ + 15%	E	E
	Redevance par déversement de camion		10,00 $	E	E
VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS					
			Tarif horaire (sans opérateur)		
Véhicules et équipements	Rétrocaveuse avec compacteur hydraulique Rétrocaveuse JD710 Chargeur (loader) JD644 Camion 5 tonnes Camion-remorque		selon "Répertoire de taux de location de machineries lourdes" (MTQ)+ 5% (10% inclus dans les prix du répertoire)	O	O
	Camion de transport			O	O
	Camion 1 1/2 tonne			O	O
	Camion plate-forme avec Hiab			O	O
	Camion de service 4 tonnes			O	O
	Tracteur et débroussailleuse			O	O
	Rouleau à asphalte 2 tonnes			O	O
	compresseur 185			O	O
	Plaque vibrante			O	O
	Marteau pneumatique (Jackhammer)			O	O
	Tondeuse et trimeuse (petite)			O	O
	Réservoir et pompes (tiré par tracteur)			O	O
	Balai (aspirateur)			O	O
	Saleuse			O	O

GRILLE DE TARIFICATION 2019 - SECTION 5 - TRAVAUX PUBLICS

SECTION 5.2 - FOURNITURES, VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Camionnette Pick-up (camion de service)		21,94 $	O	O
	Camion de service 2 1/2 tonnes		45,00 $	O	O
	Génératrice 3KW		45$/jour + 15%	O	O
AUTRES SERVICES					
Borne d'incendie	Inspection borne d'incendie - privée		coût réel + 15%	E	E
	Inspection borne d'incendie avec vannes et analyse		coût réel + 15%	E	E
	Consommation d'eau (moins de 44 mc)		25,00 $	E	E
	Consommation d'eau (plus de 44 mc)		coût selon le taux m3 en vigueur de	E	E
	Utilisation d'une borne d'incendie		50,00 $	E	E
	Utilisation d'une borne d'incendie sans permission des Travaux publics		200,00 $	O	O
	Déplacement de borne d'incendie - simple		7 000,00 $	E	E
	Déplacement de borne d'incendie - double		10 000,00 $	E	E
Lampadaire	Remplacement d'un lampadaire existant		2 500,00 $	O	O
	Déplacement d'un lampadaire existant		3 500,00 $	O	O
	Déplacement et remplacement d'un lampadaire		6 000,00 $	O	O
Déneigement des allées et des stationnements	Coût du permis (pour 1er véhicule)	REG-374	100,00 $	E	E
	Remplacement du permis perdu ou volé		25,00 $	E	E
	Autres véhicules (par véhicule)		25,00 $	E	E
Remorquage	Lors de l'opération déneigement		100,00 $	O	O
Nettoyage des terrains vacants	Par intervention	Règl. 1441	100,00 $ + tarif de l'inspecteur de la grille travaux publics main d'œuvre + coût réel du sous-traitant	O	O
Bordures et trottoirs					
Entrées charretières pour construction existante et	Reconstruction trottoir (entrée simple ou double)		283,50 $/m.l. + 40 $	O	O
construction neuve	Reconstruction bordure (entrée simple ou double)		210 $/m.l. + 40 $	O	O
Sciage de bordure de béton	Bordure existante à scier		21,50 $/m.l. + 40 $	O	O
Location (à d'autres villes)	Location du corrélateur acoustique (recherche de fuites) Avec opérateur		100,45 $/h (min. 3 h opérateur compris)	O	O
	Location du camion écureur (vide-puisard) Avec opérateur		250,00 $/h (min. 3 h opérateur compris)	O	O

Pour toute autre location pour laquelle les taux ne sont pas indiqués dans cette liste, il faut référer au guide de machinerie et outillage "Taux de location indicatif" du gouvernement provincial.

GRILLE DE TARIFICATION 2019 - SECTION 5 - TRAVAUX PUBLICS

5.3 - MAIN-D'ŒUVRE

SUJET	DESCRIPTION	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
MAIN-D'ŒUVRE				
Aide-menuisier	Temps simple	39,17 $	O	O
	Temps et demi	58,75 $	O	O
	Temps double	78,34 $	O	O
Aide-peintre	Temps simple	39,17 $	O	O
	Temps et demi	58,75 $	O	O
	Temps double	78,34 $	O	O
Chauffeur de véhicules motorisés A	Temps simple	42,61 $	O	O
	Temps et demi	63,92 $	O	O
	Temps double	85,23 $	O	O
Chauffeur de véhicules motorisés B	Temps simple	41,24 $	O	O
	Temps et demi	61,85 $	O	O
	Temps double	82,47 $	O	O
Concierge	Temps simple	37,10 $	O	O
	Temps et demi	55,65 $	O	O
	Temps double	74,20 $	O	O
Électricien	Temps simple	46,75 $	O	O
	Temps et demi	70,12 $	O	O
	Temps double	93,50 $	O	O
Journalier	Temps simple	37,10 $	O	O
	Temps et demi	55,65 $	O	O
	Temps double	74,20 $	O	O
Mécanicien	Temps simple	45,37 $	O	O
	Temps et demi	68,06 $	O	O
	Temps double	90,74 $	O	O
Mécanicien de service	Temps simple	43,99 $	O	O
	Temps et demi	65,99 $	O	O
	Temps double	87,98 $	O	O
Menuisier	Temps simple	45,37 $	O	O
	Temps et demi	68,06 $	O	O
	Temps double	90,74 $	O	O
Messager	Temps simple	39,17 $	O	O
	Temps et demi	58,75 $	O	O
	Temps double	78,34 $	O	O
Opérateur d'appareils motorisés A	Temps simple	43,99 $	O	O
	Temps et demi	65,99 $	O	O
	Temps double	87,98 $	O	O

GRILLE DE TARIFICATION 2019 - SECTION 5 - TRAVAUX PUBLICS

5.3 - MAIN-D'ŒUVRE

SUJET	DESCRIPTION	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Opérateur d'appareils motorisés B	Temps simple	41,93 $	O	O
	Temps et demi	62,89 $	O	O
	Temps double	83,85 $	O	O
Opérateur de camion combiné-récureur d'égouts	Temps simple	42,61 $	O	O
	Temps et demi	63,92 $	O	O
	Temps double	85,23 $	O	O
Ouvrier de canalisation municipale	Temps simple	39,86 $	O	O
	Temps et demi	59,79 $	O	O
	Temps double	79,72 $	O	O
Ouvrier de la voie publique	Temps simple	39,17 $	O	O
	Temps et demi	58,75 $	O	O
	Temps double	78,34 $	O	O
Ouvrier de parc	Temps simple	39,86 $	O	O
	Temps et demi	59,79 $	O	O
	Temps double	79,72 $	O	O
Ouvrier de signalisation	Temps simple	39,86 $	O	O
	Temps et demi	59,79 $	O	O
	Temps double	79,72 $	O	O
Peintre	Temps simple	43,99 $	O	O
	Temps et demi	65,99 $	O	O
	Temps double	87,98 $	O	O
Plombier	Temps simple	45,37 $	O	O
	Temps et demi	68,06 $	O	O
	Temps double	90,74 $	O	O
Préposé à la signalisation	Temps simple	42,61 $	O	O
	Temps et demi	63,92 $	O	O
	Temps double	85,23 $	O	O
Préposé réseau d'aqueduc	Temps simple	42,61 $	O	O
	Temps et demi	63,92 $	O	O
	Temps double	85,23 $	O	O
Préposé aux magasins	Temps simple	39,86 $	O	O
	Temps et demi	59,79 $	O	O
	Temps double	79,72 $	O	O
Préposé aux stations de pompage	Temps simple	45,37 $	O	O
	Temps et demi	68,06 $	O	O
	Temps double	90,74 $	O	O

GRILLE DE TARIFICATION 2019 - SECTION 5 - TRAVAUX PUBLICS

5.3 - MAIN-D'ŒUVRE

SUJET	DESCRIPTION	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté	
Horticulteur	Temps simple	46,06 $	O	O	
	Temps et demi	69,09 $	O	O	
	Temps double	92,12 $	O	O	
Inspecteur	Temps simple	47,96 $	O	O	
	Temps et demi	71,94 $	O	O	
	Temps double	95,91 $	O	O	
Préposé aux équipements	Temps simple	42,61 $	O	O	
	Temps et demi	63,92 $	O	O	
	Temps double	85,23 $	O	O	
Superviseur	Temps simple	60,16 $	O	O	
	Temps et demi		O	O	s/o
	Temps double		O	O	s/o
PRIMES					
Prime de chef d'équipe bâtiment		2,76 $	O	O	
Prime de chef d'équipe aqueduc		2,76 $	O	O	
Prime de chef d'équipe parcs		4,13 $	O	O	
Prime de chef d'équipe voirie		6,89 $	O	O	
Prime de chef d'équipe mécanique		2,76 $	O	O	

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 6 - GÉNIE

SUJET	DESCRIPTION	Référence (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
MAIN-D'ŒUVRE					
Service d'ingénierie	Temps simple		62,54 $	O	O
	Temps et demi		93,81 $	O	O
	Temps double		125,08 $	O	O
Service d'inspection	Temps simple		54,23 $	O	O
	Temps et demi		81,34 $	O	O
	Temps double		108,46 $	O	O
Service de dessin	Temps simple		47,96 $	O	O
	Temps et demi		71,94 $	O	O
	Temps double		95,92 $	O	O
Surveillance de chantiers			4% du coût des travaux municipaux	O	O
Confection de plans et devis			4% du coût des travaux municipaux	O	O

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 7 - URBANISME

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
RÈGLEMENTS D'URBANISME					
DEMANDE DE MODIFICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME					
Demande de modification des règlements d'urbanisme (zonage ou autres)		REG-362	4 000 $ (voir détails ci-dessous) 2 945 $ (non remboursable) 1 055 $ (remboursable s'il n'y a pas de publication)	E	E
USAGE CONDITIONNEL					
Demande d'autorisation d'un usage conditionnel		REG-366	2 500 $ (1 043 $ remboursable s'il n'y a pas de publication)	E	E
	Culture de fruits / élevage de poules (conditionnel à l'entrée en vigueur de la refonte réglementaire)	REG-366	360 $ (259 $ remboursable s'il n'y a pas de publication)	E	E
PPCMOI (Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble)					
Demande d'un projet particulier	Tous les usages	REG-367	4 000 $ (voir détails ci-dessous) 2 945 $ (non remboursable) 1 055 $ (remboursable s'il n'y a pas de publication)	E	E
DEMANDE DE DÉMOLITION ASSUJETTIE AU RÈGLEMENT CONCERNANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES					
Demande d'autorisation de démolition	Démolition assujettie au Comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition	REG-399	2 954 $	E	E
DEMANDE DE PROJET DE PIIA ET/ OU DEMANDE D'APPROBATION DE PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT					
Demande d'approbation d'une proposition d'aménagement (Plan d'ensemble)		REG-361	106 $ de base + 0,20 $ le mètre carré (terrain) pour un maximum de 40 000 $	E	E
Modification à une proposition d'aménagement approuvée		REG-361	106 $ de base + 0,20 $ le mètre carré (terrain) pour un maximum de 40 000 $	E	E
PIIA_Projet pour usage résidentiel	Projet d'habitation unifamiliale et duplex (nouvelle construction ou agrandissement)	REG-361	300 $	E	E
	Projet d'habitation triplex (nouvelle construction ou agrandissement)		400 $	E	E
	Modification ou transformation d'un bâtiment existant (sans agrandissement) - Unifamiliale, duplex et triplex		100 $		
	Modification d'un projet déjà approuvé au PIIA (3 log. et -)		150 $	E	E
	Habitation multifamiliale isolée (4 log. et +) (nouvelle construction ou agrandissement)		106 $ de base + 75 $ par unité de logement	E	E
	Modification ou transformation (sans agrandissement) d'un bâtiment existant (4 log. et +)		Par bâtiment 500 $	E	E
	Modification d'un projet de PIIA approuvé (4 log. et +)		100 $ de base + 60 $ par unité de logement	E	E
PIIA_Projet mixte	Pour les projets mixtes, les tarifs pour les projets résidentiels et commerciaux doivent être combinés	REG-361	Additionner les tarifs de la portion résidentielle plus les tarifs du non résidentiel	E	E
PIIA_Projet commercial et institutionnel	Bâtiment principal et/ou accessoire commercial et institutionnel	REG-361	Par bâtiment 1 500 $	E	E
	Modification ou transformation (sans agrandissement)	REG-361	500 $	E	E
PIIA_Projet industriel	Bâtiment principal et /ou accessoire industriel	REG-361	Par bâtiment 1 500 $	E	E
	Modification ou transformation (sans agrandissement)	REG-361	500 $		
PIIA_Affichage	Tout projet relatif à l'affichage	REG-361	250 $	E	E

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 7 - URBANISME

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES					
Demande de dérogation mineure de type correctif (situation existante à régulariser)	Bâtiment résidentiel Unifamilial, bifamilial et trifamilial	REG-1478	528 $ (264 $ remboursable s'il n'y a pas de publication)	E	E
	Bâtiment résidentiel Multifamilial et mixt		1 750 $ (564 $ remboursable s'il n'y a pas de publication)		
	Bâtiment autre que résidentiel		1 750 $		
Demande de dérogation mineure pour un nouveau projet	Tous les usages	REG-1478	1 750 $	E	E
PERMIS					
PERMIS DE LOTISSEMENT					
Permis de lotissement	Tous les usages	REG-363	300 + 0,15 $ du mètre carré de superficie de terrain À l'exception d'un plan de correction pour lequel seul le coût de base s'applique	E	E
Frais évaluateur agréé mandaté par la Ville		REG-364	coût net défrayé par la Ville	E	E
BÂTIMENT PRINCIPAL					
Construction bâtiment principal résidentiel	Bâtiment unifamilial	REG-363	900 $	E	E
	Agricole unifamilial	REG-363	900 $	E	E
	Bâtiment de 2 logements et plus	REG-363	Pour le 1er logement : 650 $ Par logement additionnel : 450 $	E	E
Construction bâtiment principal mixte		REG-363	Coût de base de l'usage dont la superficie prédomine (Si résidentiel 650 $ si non résidentiel 1 009 $) En plus de l'addition des coûts suivants : portion résidentielle 1er logement 650 $ / 450 $ par log. additionnel portion non résidentielle 10 $/m² de sup. totale de plancher	E	E
Construction bâtiment principal	Bâtiment commercial, industriel, institutionnel et public	REG-363	1 000 $ + 10 $/m² de superficie totale de plancher	E	E
	Bâtiment agricole (étable, écurie, etc.)	REG-363	208 $	E	E
Garage de stationnement souterrain		REG-363	500 $ + 3,50 $/1 000 $ pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du côut estimé des travaux supérieur à 100 000 $ maximum 7 500 $	E	E
FONDATION ET/OU STRUCTURE					
Fondation / structure bâtiment principal résidentiel	Bâtiment unifamilial	REG-363	40 % du coût du permis de construction	E	E
	Agricole unifamilial	REG-363	40 % du coût du permis de construction	E	E
	Bâtiment de 2 logements et plus	REG-363	40 % du coût du permis de construction	E	E
Fondation / structure bâtiment principal mixte		REG-363	coût de base de l'usage dont la superficie prédomine (Si résidentiel 40 % du coût du permis de construction si non résidentiel 1 566 $) En plus de l'addition des coûts suivants: portion résidentielle 78,50 $ par log. total moins 1 log. portion non résidentielle 2 $/m2 de sup. totale de plancher	E	E
Fondation / structure bâtiment principal non résidentiel	Bâtiment commercial, industriel, institutionnel et public	REG-363	1 566 $ + 2 $/m2 de sup. totale de plancher maximum 22 914 $	E	E
	Bâtiment agricole (étable, écurie, etc.)	REG-363	159 $ (2 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 7 - URBANISME

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
AGRANDISSEMENT ET/OU RÉNOVATION ET/OU TRANSFORMATION					
Agrandissement, rénovation, transformation, bâtiment principal résidentiel	Bâtiment unifamilial	REG-363	45 $ + 3 $ pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du côut estimé des travaux	E	E
	Agricole unifamilial	REG-363	45 $ + 3 $ pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du côut estimé des travaux	E	E
	Bâtiment de 2 logements et plus	REG-363	45 $ + 3 $ pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du côut estimé des travaux	E	E
Agrandissement, rénovation, transformation, bâtiment principal mixte		REG-363	coût de base de l'usage dont la superficie prédomine (Si résidentiel 45 $ si non résidentiel 1 009 $) En plus de l'addition des coûts suivants : portion résidentielle (3 $ de supplément pour chaque 1 000 $ du coût estimé des travaux) portion non résidentielle (10 $/m² de superficie totale de plancher de l'agrandissement)	E	E
Agrandissement, bâtiment principal non résidentiel	Bâtiment commercial, industriel, institutionnel et public	REG-363	1 009 $ + 10 $/m² de superficie totale de plancher de l'agrandissement	E	E
	Bâtiment agricole (étable, écurie, etc.)	REG-363	159 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Rénovation ou transformation bâtiment non résidentiel	Bâtiment commercial, industriel, institutionnel et public	REG-363	500 $ (9,00 $ de supplément pour chaque 1000 $ ou portion de 1000 $ du coût estimé des travaux incluant la main d'oeuvre)	E	E
SAILLIES D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL - CONSTRUCTION - AGRANDISSEMENT - ADDITION - TRANSFORMATION *(rénovation)*					
Saillie bâtiment principal résidentiel	Ressaut, avant-corps, plancher et mur en porte-à-faux ou en saillie par rapport au mur de fondation, aux poteaux ou aux pilotis les supportant	REG-363	37 $ (1 $ de supplément pour chaque 1 000 $ du coût estimé des travaux supérieur à 2 000 $)	E	E
	Marquise, corniche, avant-toit et auvent fixe	REG-363	37 $ (1 $ de supplément pour chaque 1 000 $ du coût estimé des travaux supérieur à 2 000 $)	E	E
	Auvent rétractable *(si assujetti au PIIA)*	REG-363 REG-361	37 $ (1 $ de supplément pour chaque 1 000 $ du coût estimé des travaux supérieur à 2 000 $)	E	E
	Cheminée et foyer en saillie d'un mur extérieur ou de la toiture	REG-363	37 $ (1 $ de supplément pour chaque 1 000 $ du coût estimé des travaux supérieur à 2 000 $)	E	E
	Perron, balcon, galerie et porche	REG-363	37 $ (1 $ de supplément pour chaque 1 000 $ du coût estimé des travaux supérieur à 2 000 $)	E	E
	Espace de rangement et chambre froide sous un perron, un balcon ou une galerie	REG-363	37 $ (1 $ de supplément pour chaque 1 000 $ du coût estimé des travaux supérieur à 2 000 $)	E	E
	Escalier extérieur, rampe d'accès et élévateur pour personnes handicapées	REG-363	37 $ (1 $ de supplément pour chaque 1 000 $ du coût estimé des travaux supérieur à 2 000 $)	E	E
Saillie bâtiment principal	Ressaut, avant-corps, plancher et mur en porte-à-faux ou en saillie par rapport au mur de fondation, aux poteaux ou aux pilotis les supportant	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Marquise, corniche, avant-toit et auvent fixe	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Auvent rétractable *(si assujetti au PIIA)*	REG-363 REG-361	Coût applicable selon l'usage visé	E	E

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 7 - URBANISME

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
mixte	Cheminée et foyer en saillie d'un mur extérieur ou de la toiture	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Perron, balcon, galerie et porche	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Espace de rangement et chambre froide sous un perron, un balcon ou une galerie	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Escalier extérieur, rampe d'accès et élévateur pour personnes handicapées	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Saillie bâtiment principal non résidentiel	Ressaut, avant-corps, plancher et mur en porte-à-faux ou en saillie par rapport au mur de fondation, aux poteaux ou aux pilotis les supportant	REG-363	316 $ + 6,25 $ pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux incluant la main-d'œuvre	E	E
	Marquise, corniche, avant-toit et auvent fixe	REG-363	316 $ + 6,25 $ pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux incluant la main-d'œuvre	E	E
	Auvent rétractable *(si assujettis au PIIA)*	REG-363 REG-361	316 $ + 6,25 $ pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux incluant la main-d'œuvre	E	E
	Cheminée et foyer en saillie d'un mur extérieur ou de la toiture	REG-363	316 $ + 6,25 $ pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux incluant la main-d'œuvre	E	E
	Perron, balcon, galerie et porche	REG-363	316 $ + 6,25 $ pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux incluant la main-d'œuvre	E	E
	Espace de rangement et chambre froide sous un perron, un balcon ou une galerie	REG-363	316 $ + 6,25 $ pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux incluant la main-d'œuvre	E	E
	Escalier extérieur, rampe d'accès et élévateur pour personnes handicapées	REG-363	316 $ + 6,25 $ pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux incluant la main-d'œuvre	E	E
BÂTIMENT ACCESSOIRE PERMANENT - CONSTRUCTION					
Construction bâtiment accessoire permanent résidentiel	Remise accessoire à un usage du groupe « Habitation » (H) *(plus de 4,25 m ^{3})*	REG-363	31 $	E	E
	Pavillon de jardin comportant un revêtement de toiture autre qu'en toile	REG-363	31 $	E	E
	Véranda, garage, abri d'auto permanent à un usage du groupe « Habitation » (H)	REG-363	37 $ (1 $ de supplément pour chaque 1 000 $ du coût estimé des travaux supérieur à 2 000 $)	E	E
	Bâtiment pour matières résiduelles, guérite, serre et autres bâtiments accessoires à un usage du groupe « Habitation » (H)	REG-363	27,50 $ + 1 $/1 000 $	E	E
	Bâtiment accessoire à un usage du groupe « Habitation » (H) qui est utilisé exclusivement comme abri pour animaux *(Si assujettis à un usage conditionnel)*	REG-363 REG-366	27,50 $ + 1 $/1 000 $	E	E
	Saillies d'un bâtiment accessoire	REG-363	27,50 $ + 1 $/1 000 $	E	E
Construction bâtiment accessoire permanent mixte	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage autre que le groupe « Habitation » (H) *(plus de 4,25 m3)*	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Construction bâtiment accessoire permanent non résidentiel	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage commercial, industriel, institutionnel et public *(plus de 4,25 m3)*	REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage agricole *(plus de 4,25 m3)*	REG-363	37 $ (1 $ de supplément pour chaque 1 000 $ du coût estimé des travaux supérieur à 2 000 $)	E	E

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 7 - URBANISME

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
BÂTIMENT ACCESSOIRE TEMPORAIRE OU AMOVIBLE- CONSTRUCTION					
Construction bâtiment accessoire temporaire ou amovible résidentiel	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier *(si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)*	REG-363	27,50 $ + 1 $/1 000 $	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière	REG-363	27,50 $ + 1 $/1 000 $	E	E
Construction bâtiment accessoire temporaire ou amovible mixte	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier *(si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)*	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Construction bâtiment accessoire temporaire ou amovible non résidentiel	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier *(si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)*	REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière	REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
BÂTIMENT ACCESSOIRE PERMANENT -AGRANDISSEMENT - ADDITION - TRANSFORMATION *(rénovation)*					
Agrandissement /addition / transformation bâtiment accessoire permanent résidentiel	Remise accessoire à un usage du groupe « Habitation » (H) *(plus de 4,25 m^3)*	REG-363	11 $	E	E
	Pavillon de jardin comportant un revêtement de toiture autre qu'en toile	REG-363	11 $	E	E
	Véranda, garage, abri d'auto permanent, bâtiment pour matières résiduelles, guérite, serre et autres bâtiments accessoires à un usage du groupe « Habitation » (H)	REG-363	11 $	E	E
	Bâtiment accessoire à un usage du groupe « Habitation » (H) qui est utilisé exclusivement comme abri pour animaux *(Si assujetti à un usage conditionnel)*	REG-363 REG-366	11 $	E	E
	Saillies d'un bâtiment accessoire	REG-363	11 $	E	E
Agrandissement /addition / transformation bâtiment accessoire permanent mixte	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage autre que le groupe « Habitation » (H) *(plus de 4,25 m3)*	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Agrandissement / addition /transformation bâtiment accessoire permanent non résidentiel	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage autre que le groupe « Habitation » (H) *(plus de 4,25 m3)*	REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage agricole *(plus de 4,25 m3)*	REG-363	37 $ (1 $ de supplément pour chaque 1 000 $ du coût estimé des travaux supérieur à 2 000 $)	E	E
BÂTIMENT ACCESSOIRE TEMPORAIRE OU AMOVIBLE -AGRANDISSEMENT - ADDITION - TRANSFORMATION *(rénovation)*					
Agrandissement / addition /transformation bâtiment accessoire temporaire ou amovible résidentiel	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier *(si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)*	REG-363	11 $	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière	REG-363	11 $	E	E

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 7 - URBANISME

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Agrandissement / addition /transformation bâtiment accessoire temporaire ou amovible mixte	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier *(si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)*	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Agrandissement / addition / transformation bâtiment accessoire temporaire ou amovible non résidentiel	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier *(si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)*	REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière	REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
CERTIFICATS D'AUTORISATION					
CERTIFICAT D'AUTORISATION D'OCCUPATION D'UNE PLACE D'AFFAIRES / USAGES					
Certificat d'autorisation pour l'implantation d'un nouvel usage (place d'affaires)		REG-363	292 $	E	E
Certificat usage additionnel commercial à un logement	Durée de 5 ans	REG-363	422 $	E	E
Certificat d'occupation (évènement)	Cirque, carnaval et autre activité commerciale similaire, à l'exception des activités organisées par la Ville	REG-363	522 $	E	E
ENSEIGNE ET PANNEAU RÉCLAME					
Installation, construction, reconstruction, agrandissement d'une enseigne		REG-363	Coût de base : 110 $ En plus de l'addition des coûts suivants : Enseigne de moins de 2,5 m² 40 $/m² Enseigne de 2,5 m² ou plus 100 $/m²	E	E
Modification du message ou réparation d'une enseigne		REG-363	106 $	E	E
DÉMOLITION BÂTIMENT PRINCIPAL					
Démolition d'un bâtiment principal résidentiel		REG-363	156 $	E	E
Démolition d'un bâtiment principal mixte		REG-363	300 $	E	E
Démolition d'un bâtiment principal non résidentiel		REG-363	300 $	E	E
DÉMOLITION - BÂTIMENT ACCESSOIRE PERMANENT					
Démolition d'un bâtiment accessoire permanent résidentiel		REG-363	30 $	E	E
Démolition d'un bâtiment accessoire permanent mixte		REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Démolition d'un bâtiment accessoire permanent non- résidentiel		REG-363	54 $	E	E
DÉPLACEMENT BÂTIMENT PRINCIPAL					
Déplacement d'un bâtiment principal résidentiel		REG-363	54 $	E	E
Déplacement d'un bâtiment principal non résidentiel		REG-363	106 $	E	E

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 7 - URBANISME

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
DÉPLACEMENT -BÂTIMENT ACCESSOIRE PERMANENT					
Déplacement d'un bâtiment accessoire permanent résidentiel		REG-363	11 $	E	E
Déplacement d'un bâtiment accessoire permanent mixte		REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Déplacement d'un bâtiment accessoire permanent non-résidentiel		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
DÉPLACEMENT - BÂTIMENT ACCESSOIRE TEMPORAIRE OU AMOVIBLE					
Déplacement d'un bâtiment accessoire temporaire ou amovible résidentiel	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière	REG-363	11 $	E	E
Déplacement d'un bâtiment accessoire temporaire ou amovible mixte	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Déplacement bâtiment accessoire temporaire ou amovible non résidentiel	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière	REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
AMÉNAGEMENT DE SITE					
Aménagement de site résidentiel et non résidentiel		REG-363	Superficie du terrain moins de 1 500 m2 = 104 $ 1 501 à 5 000 m2 = 312 $ 5 001 à 15 000 m2 = 626 $ 15 001 et plus = 1 043 $	E	E
Travaux de remblai et de déblai résidentiel et non résidentiel		REG-363	Superficie du terrain moins de 1 500 m2 = 104 $ 1 501 à 5 000 m2 = 312 $ 5 001 à 15 000 m2 = 626 $ 15 001 et plus = 1 043 $	E	E
Travaux de décontamination du sol résidentiel et non résidentiel		REG-363	Superficie du terrain moins de 1 500 m2 = 104 $ 1 501 à 5 000 m2 = 312 $ 5 001 à 15 000 m2 = 626 $ 15 001 et plus = 1 043 $	E	E
Aménagement, agrandissement et transformation d'une aire de stationnement résidentiel et non résidentiel	*Excepté usages résidentiel 3 logements et moins*	REG-363	Superficie du terrain moins de 1 500 m2 = 104 $ 1 501 à 5 000 m2 = 312 $ 5 001 à 15 000 m2 = 626 $ 15 001 et plus = 1 043 $	E	E
Aménagement d'un trottoir, allée piétonne et voie cyclable	*Excepté usages résidentiel 3 logements et moins*	REG-363	Superficie du terrain moins de 1 500 m2 = 104 $ 1 501 à 5 000 m2 = 312 $ 5 001 à 15 000 m2 = 626 $ 15 001 et plus = 1 043 $	E	E
Travaux d'excavation sur un terrain ou une partie de terrain identifié "potentiel archéologique"		REG-363	Superficie du terrain moins de 1 500 m2 = 104 $ 1 501 à 5 000 m2 = 312 $ 5 001 à 15 000 m2 = 626 $ 15 001 et plus = 1 043 $	E	E
Mur de soutènement résidentiel	*(hauteur 1,20 m et plus)*	REG-363	27,50 $ + 1 $/1 000 $	E	E
Mur de soutènement non résidentiel et mixte	*(hauteur 1,20 m et plus)*	REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Écran visuel ou acoustique		REG-363	Superficie du terrain moins de 1 500 m2 = 104 $ 1 501 à 5 000 m2 = 312 $ 5 001 à 15 000 m2 = 626 $ 15 001 et plus = 1 043 $	E	E

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 7 - URBANISME

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
ÉQUIPEMENTS ACCESSOIRES - CONSTRUCTION - INSTALLATION					
Construction d'une piscine, d'un bain à remous et d'une cuve thermale résidentiel		REG-363	50 $ pour une piscine hors-terre et spa 100 $ pour une piscine creusée (+ frais de remplissage si utilisation de la borne-fontaine et du boyau)	E	E
Construction d'une piscine, d'un bain à remous et d'une cuve thermale non résidentiel		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre) + frais de remplissage, utilisation de la borne-fontaine et du boyau	E	E
Construction d'une pataugeoire publique		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre) + frais de remplissage, utilisation de la borne-fontaine et du boyau	E	E
Construction d'une tonnelle non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'une terrasse résidentiel	*surélevée à 0,3 m ou plus du sol*	REG-363	27,50 $ + 1 $/1 000 $	E	E
Construction d'une terrasse non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'un filet de protection contre la projection de balles et ballons non résidentiel et mixte	*plus de 2,5 m de hauteur*	REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'une antenne parabolique et antenne de télécommunication résidentiel *(assujettie usage conditionnel)*		REG-363 REG-366	27,50 $ + 1 $/1 000 $	E	E
Installation d'une antenne parabolique et antenne de télécommunication non résidentiel et mixte *(assujettie usage conditionnel)*		REG-363 REG-366	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'un château d'eau non résidentiel		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction souterraine résidentiel		REG-363	27,50 $ + 1 $/1 000 $	E	E
Construction souterraine non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction, d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées résidentiel		REG-363	27,50 $ + 1 $/1 000 $	E	E
Construction, d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'un ouvrage de captage d'eau souterraine résidentiel		REG-363	27,50 $ + 1 $/1 000 $	E	E
Construction d'un système de géothermie à énergie du sol résidentiel		REG-363	27,50 $ + 1 $/1 000 $	E	E
Construction d'un système de géothermie à énergie du sol non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'équipement pour le service à l'auto non résidentiel		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'un réservoir et bombonne de gaz sous pression résidentiel	*(Excepté usage résidentiel 8 logements et moins)*	REG-363	27,50 $ + 1 $/1 000 $	E	E
Installation d'un réservoir et bombonne de gaz sous pression non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 7 - URBANISME

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Installation d'une génératrice, compresseur, système de réfrigération, pompe et autres équipements similaires (à l'extérieur d'un bâtiment) résidentiel	*(Excepté usage résidentiel 8 logements et moins)*	REG-363	27,50 $ + 1 $/1 000 $	E	E
Installation d'une génératrice, compresseur, système de réfrigération, pompe et autres équipements similaires (à l'extérieur d'un bâtiment) non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'un distributeur de carburant non résidentiel		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'un silo, trémie, pont roulant et convoyeur (à l'extérieur d'un bâtiment) non résidentiel		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'une conduite hors sol de transport de matières liquides ou gazeuses non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'un ouvrage de captage d'eau souterraine non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
ÉQUIPEMENT ACCESSOIRE - TRANSFORMATION, AGRANDISSEMENT, ET RÉNOVATION					
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une piscine, d'un bain à remous et d'une cuve thermale résidentiel		REG-363	11 $	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une piscine, d'un bain à remous et d'une cuve thermale non résidentiel		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une pataugeoire publique		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une tonnelle non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une terrasse résidentiel	*surélevée à 0,3 m ou plus du sol*	REG-363	11 $	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une terrasse non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un filet de protection contre la projection de balles et ballons résidentiel	*plus de 2,5 m de hauteur*	REG-363	11 $	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un filet de protection contre la projection de balles et ballons non résidentiel et mixte	*plus de 2,5 m de hauteur*	REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, ou rénovation d'une antenne parabolique et antenne de télécommunication résidentiel *(assujettie usage conditionnel)*		REG-363 REG -366	11 $	E	E
Transformation, ou rénovation d'une antenne parabolique et antenne de télécommunication non résidentiel et mixte *(assujettie usage conditionnel)*		REG-363 REG-366	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 7 - URBANISME

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Transformation, ou rénovation d'un réservoir et bombonne de gaz sous pression résidentiel	*(Excepté usage résidentiel 8 logements et moins)*	REG-363	11 $	E	E
Transformation, ou rénovation d'un réservoir et bombonne de gaz sous pression non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, ou rénovation d'une génératrice, compresseur, système de réfrigération, pompe et autres équipements similaires (à l'extérieur d'un bâtiment) résidentiel	*(Excepté usage résidentiel 8 logements et moins)*	REG-363	11 $	E	E
Transformation, ou rénovation d'une génératrice, compresseur, système de réfrigération, pompe et autres équipements similaires (à l'extérieur d'un bâtiment) non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'équipement pour le service à l'auto non résidentiel		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un distributeur de carburant non résidentiel		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un silo, trémie, pont roulant et convoyeur (à l'extérieur d'un bâtiment) non résidentiel		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une conduite hors sol de transport de matières liquides ou gazeuses non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un château d'eau non résidentiel		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation, d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées résidentiel		REG-363	11 $	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation, d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, ou rénovation d'un ouvrage de captage d'eau souterraine résidentiel		REG-363	11 $	E	E
Transformation, ou rénovation d'un ouvrage de captage d'eau souterraine non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, ou rénovation d'un système de géothermie à énergie du sol résidentiel		REG-363	11 $	E	E
Transformation, ou rénovation d'un système de géothermie à énergie du sol non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 7 - URBANISME

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
RACCORDEMENT DES SERVICES ET RÉFECTION DU RÉSEAU PRIVÉ- CONSTRUCTION TRANSFORMATION ET RÉPARATION					
Construction, transformation et réparation d'un raccordement au réseau municipal d'aqueduc ou d'égout résidentiel		REG-363	37 $ (1 $ de supplément pour chaque 1 000 $ du coût estimé des travaux supérieur à 2 000 $)	E	E
Construction, transformation et réparation d'un raccordement au réseau municipal d'aqueduc ou d'égout non résidentiel et mixte		REG-363	316 $ + 6,25 $ pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux incluant la main-d'œuvre	E	E
Construction, transformation et réparation d'un drain de fondation résidentiel		REG-363	37 $ (1 $ de supplément pour chaque 1 000 $ du coût estimé des travaux supérieur à 2 000 $)	E	E
Construction, transformation et réparation d'un drain de fondation non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
Réservoir, équipement et ouvrage pour le captage ou la rétention des eaux de pluie implantés à l'extérieur du bâtiment qui sont raccordés au réseau municipal résidentiel		REG-363	27,50 $ + 1 $/1 000 $	E	E
Réservoir, équipement et ouvrage pour le captage ou la rétention des eaux de pluie implantés à l'extérieur du bâtiment qui sont raccordés au réseau municipal non résidentiel et mixte		REG-363	106 $ (5,22 $ de supplément pour chaque 1 000 $ ou portion de 1 000 $ du coût estimé des travaux, incluant la main-d'œuvre)	E	E
ENVIRONNEMENT					
Abattage d'arbre		REG-363	Sans frais	E	E
Élagage ou émondage d'un frêne (essence du genre Fraxinus)		REG-363	Sans frais	E	E
Traitement contre l'agrile du frêne		REG-363	Sans frais	E	E
Ouvrage et travaux dans la plaine inondable Sur et au-dessus de la rive ou du littoral Engendrant une destruction partielle ou totale d'un milieu humide répertorié		REG-363	Superficie du terrain moins de 1 500 m2 = 104 $ 1 501 à 5 000 m2 = 312 $ 5 001 à 15 000 m2 = 626 $ 15 001 et plus = 1 043 $	E	E
RENOUVELLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICAT D'AUTORISATION					
Construction et transformation	Tous les usages	REG-363	Coût total du permis maximum 2 109 $	E	E
AUTRE PERMIS ET CERTIFICAT D'AUTORISATION					
Permis de distribution de matériel publicitaire	Occasionnel	REG-1259	11 $	E	E
	Périodique		54 $	E	E
	Annuel		106 $	E	E
Certificat d'autorisation pour le colportage et la sollicitation		REG-185	sans frais	E	E
Certificat pour la vente itinérante		REG-185	317 $	E	E
Permis de stationnement (vignette)	Coût de base (ouverture de dossier) Coût pour chaque vignette	REG-847	25,00 $ 25,00 $/année	O	O
Tout type de permis / certificats ou demandes pour la Ville			sans frais		

GRILLE DE TARIFICATION 2019

SECTION 7 - URBANISME

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
DÉPÔTS ET GARANTIES FINANCIÈRES					
Dépôt de raccordement de boîte de service, compteur d'eau et certificat de localisation (payé avec le permis)			750 $	E	E
Dépôt de garantie pour aménagement paysager (arbres, arbustes, murets, talus, etc.)	Résidentiel unifamilial		200 $/arbre	E	E
	Résidentiel de 2 à 30 logements		400 $/logement + 500 $ pour espaces communs		
	Projet intégré et multifamilial 31 log. et plus		400 $/logement + 500 $ pour espaces communs maximum 20 000 $		
	Autre que résidentiel		0,005 (0,5 %) de la valeur du projet minimum 2 000 $ et maximum 35 000 $	E	E
Dépôt de raccordement des services dans l'emprise publique résidentiel et non résidentiel	Rue locale		5 000 $	E	E
	Artère principale		Compaction 10 000 $ Béton sans retrait 5 000 $		
	Coupe d'eau double 2e raccordement		2 500 $		
Dépôt en garantie PIIA lorsqu'exigé par une résolution du conseil	Un dépôt en garantie financière sous forme de lettre de garantie bancaire ou de chèque certifié correspondant à 5% de la valeur projetée des travaux de construction, jusqu'à concurrence de 500 000 $, et à 3% de la valeur excédant 500 000 $, doit être effectué avant l'émission du permis de construction. Le dépôt en garantie est lié aux conditions prescrites à la résolution du conseil.				
AUTRES TARIFS					
Remplissage de piscine			Selon taux en vigueur	E	E
Modification aux numéros civiques d'un immeuble			750 $	O	O
Liste annuelle des permis émis			200 $	E	E
Étude de demande d'autorisation CPTAQ			106 $	E	E
Coupe des herbages : terrains construits			minimum 205 $	E	E
Coupe des herbages : terrains vacants			0,07 $/m2 superficie totale du terrain, minimum 204 $	E	E
Ouverture de dossier de subvention			104 $	E	E
Certificat ou attestation de conformité			156 $	E	E
Gestion de la redevance de transport (Autorité régionale de transport métropolitain)			286 $	E	E